

Plus de passagers aux CFF

Les chiffres CFF continuent à augmenter, toujours grâce au Trafic Voyageurs et à l'Immobilier.

Pages 2 et 3

Interview

Guy Greivelding, président de la section rail de la Fédération européenne des travailleurs des transports est à l'interview.

Pages 6 et 7



Lausanne

Tony Mainolfi succède à Jérôme Hayoz au secrétariat lausannois. Page 8

Le classement du SEV et de Syndicom montre clairement le comportement des parlementaires au Conseil national

Avec nous ou contre nous ?

L'évaluation des votes ayant eu lieu au Conseil national donne une image précise de qui défend nos idées: le PS vote le plus souvent dans le sens du SEV et de Syndicom tandis que l'UDC vote plutôt dans le sens contraire.

Les socialistes devant et les UDC en fin de liste, c'est ce qui ressort du classement selon les votes des parlementaires.

Pour la première fois, SEV et Syndicom ont mandaté une entreprise externe pour effectuer ce ranking, basé sur des votes concrets et non pas sur des déclarations des partis, ceci afin d'offrir une aide précieuse à leurs membres avant les élections. Ainsi ceux qui ont une politique sociale et un service public de qualité à cœur savent pour qui ils devraient voter.

pmo/Hes



Dossier pages 9 à 12

Trois blocs nets se distinguent. L'UDC est particulièrement éloigné des autres partis.

TISA ou l'attaque en règle

TISA est un «joli» projet de libéralisation des services actuellement en négociations à l'échelon mondial. Le Syndicat des services publics a organisé un débat en conviant le responsable des négociations pour la Suisse. S'il s'est voulu rassurant, il n'a pu convaincre les syndicats et les ONG des bienfaits du projet qui prévoit des attaques en règle contre le service public. Les syndicats et les forces de gauche disent clairement non.

Page 5

« Prévoyance vieillesse 2020 »: compromis trouvé

Des « couleuvres » adoucies par une augmentation des rentes

■ Le Conseil des Etats a confirmé la baisse du taux minimal de conversion de 12% dans la part obligatoire, ce qui influence également négativement la part non obligatoire, ainsi que l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes.

Ces deux « couleuvres » sont difficiles à avaler, mais elles sont adoucies par la promesse de rentes décentes aussi bien côté AVS que côté 2^e pilier. Ces augmentations de rentes AVS décidées par le Conseil des Etats sont un pas de géant, selon Paul Rechsteiner, prési-

dent de l'USS, qui n'exclut toutefois pas le référendum après le passage par le National, selon le résultat obtenu.

EN VITESSE

Swiss: dialogue « à la suisse »

■ Le changement intervenu à la tête de la compagnie Swiss, avec l'arrivée de Thomas Klühr comme CEO, doit signifier un renouveau du dialogue de partenariat social. C'est ce qu'exige SEV-GATA dans le contexte des changements annoncés dans l'organisation interne de la maison mère Lufthansa. La contribution déterminante de Swiss au succès du Groupe doit être reconnue et son personnel récompensé en conséquence.

« Nous sommes prêts à discuter avec le nouveau chef de Swiss », relève Philipp Hadorn, président du syndicat SEV-GATA et secrétaire SEV. « Il faut prendre très au sérieux le mécontentement du personnel au sol, qui s'est manifesté dans le sondage de satisfaction. Les mesures adéquates doivent être négociées avec nous », rajoute Philipp Hadorn. Enfin, ces améliorations devront être concrétisées.

En prévision de la disparition de la Fondation Swiss Aviation en octobre prochain, Philipp Hadorn, également conseiller national soleurois, demande: « Suite à ma motion, le Conseil fédéral reconnaît la nécessité de poursuivre le monitoring de l'aviation suisse et l'intégration de la Suisse dans le marché international de l'aviation. Il faut maintenant que la preuve concrète soit apportée, dans l'intérêt des places de travail. »

La lutte s'organise

■ Les chauffeurs de camions de la Poste ont lancé une action de mobilisation dès le 21 septembre, en collaboration avec le syndicat syndicom: « Camion jaune Poste = Chauffeur de la Poste ». Cette démarche fait suite au projet du Géant jaune, annoncé au début du mois de septembre, d'externaliser les transports des envois postaux. Concrètement, les camionneurs actuels (180 concernés) pourraient perdre leur travail et être remplacés par d'autres employés issus d'entreprises externes.

Premier semestre 2015: croissance pour les CFF

Plus de passagers, moins

Les chiffres CFF continuent à augmenter, toujours grâce au Trafic Voyageurs et à l'Immobilier.

Le bilan du premier semestre aux CFF montre un trafic voyageurs croissant et un plus grand bénéficiaire. Le nombre de pendulaires a également augmenté pour arriver à 1,3 million de personnes en moyenne par jour ouvrable.

Les CFF expliquent dans leur communiqué que le début d'année 2015 a été difficile, évoquant notamment l'accident de Daillens, de nombreux travaux d'entretien et d'aménagement sans interruption de l'exploitation sur un réseau

fortement chargé, des conditions météorologiques défavorables (hiver rude, inondations, canicule) et des dérangements aux installations et au matériel roulant. Le taux de correspondances assurées a légèrement baissé et le taux de satisfaction également.

Les CFF estiment que le résultat du groupe, plus élevé que l'année dernière, s'explique essentiellement par la vente d'immeubles, une légère augmentation des recettes du trafic voyageurs, ainsi que par la mise en oeuvre de programmes d'économie et d'efficacité. La force du franc suisse a grevé le résultat de 44 mil-



La canicule: un problème pour les chemins de fer.

lions de francs, ce qui concerne surtout le trafic marchand-

ses. Les CFF expliquent à ce sujet: « Les prémices d'une dés-

Jeannine Pilloud face à la réintégration et à la CCT

Stop à la pression

La journée de l'égalité 2015 organisée par l'association AGILE.CH avait pour thème le droit au travail des personnes handicapées.

AGILE.CH est l'organisation faîtière des associations d'entraide du milieu du handicap depuis plus de 60 ans. Comme faîtière, elle défend les intérêts de plus de 40 organisations membres, tous handicaps confondus. Sa journée de l'égalité 2015 a attiré bien du monde à Berne. « Pas de pression » était une des revendications principales. On parle là de pression au niveau du temps mais aussi au niveau des prestations à fournir.

Comment ça se passe aux CFF?

Les exposés d'introduction ont parlé de bons exemples, comme une petite entreprise d'informatique ou une école moyenne. Mais des effets im-



Jeannine Pilloud

portants sur le marché du travail n'auront lieu que lorsque de grosses entreprises donneront le ton. Un débat était organisé sur cette thématique, avec, du côté des CFF, Jeannine Pilloud, cheffe du Trafic Voyageurs. Elle a expliqué que les employés, après un accident ou une maladie, ne pouvaient certes pas être réintégrés à leur poste mais que la priorité pour les CFF était de leur retrouver une place de travail. Elle a également indiqué que les CFF sont sensibles à l'en-

gagement de collaborateurs ayant un handicap. Mais moins de 10% des employés CFF travaillent dans des bureaux et cela rend les capacités d'emploi de personnes handicapées limitées, s'est-elle ensuite excusée. Il y a 3 à 4% de collaborateurs avec handicap aux CFF, et une bonne partie ont été replacés après avoir déjà travaillé dans un autre secteur des CFF.

Il ne faut pas avoir peur du contact

Il est important de ne pas craindre le contact, a expliqué Jeannine Pilloud: « Engager quelqu'un avec un handicap n'est pas toujours un risque, cela peut aussi être une chance. Ces personnes ont des capacités qu'on peut mettre à profit. »

Partenariat social vanté

Jeannine Pilloud n'a pas hésité ensuite à vanter la convention collective de travail: « Une CCT, c'est très important! On y règle

ce qui se passe si quelqu'un ne peut plus exercer son métier », a expliqué Pilloud. Avoir des règles claires est dans l'intérêt des deux parties. Elle a également souligné l'importance du « case management », autrement dit le fait que chaque cas individuel puisse être évalué séparément.

Nous participons volontiers!

Un climat favorable à l'intégration doit être créé dans les entreprises, a demandé Jeannine Pilloud, qui a expliqué, à notre grande surprise, que c'étaient parfois les représentants des travailleurs qui prenaient position contre les « bonnes solutions » pour les personnes concernées. Malheureusement, la cheffe du Trafic Voyageurs a oublié de citer des exemples... Les syndicats sont pourtant toujours intéressés à trouver des solutions dans l'intérêt des employés et à inscrire ce genre de solutions dans la CCT.

s de marchandises

industrialisation dans certaines branches se sont confirmées. Il faut donc s'attendre à des pertes durables de capacités de transport et à une érosion des marges. C'est pourquoi d'autres mesures de renforcement de la compétitivité et de fidélisation durable de la clientèle ainsi que des adaptations structurelles sont requises». En tant que syndicat, ces déclarations ne peuvent que nous préoccuper.

Et le personnel alors?

Autre chose très inquiétante de notre point de vue: le communiqué de plusieurs pages ne mentionne aucunement le personnel, ni comme des per-

sonnes permettant l'exploitation au jour le jour, ni même comme simple chiffre sur une ligne du tableau récapitulatif des résultats de semestre. Unique exception: l'entreprise estime que l'augmentation du résultat provient du nombre croissant de voyageurs avec moins de personnel. En d'autres mots: on poursuit avec une augmentation de productivité.

Les CFF expliquent également qu'il y a toujours besoin davantage d'argent pour l'entretien du réseau et les nouveaux ouvrages d'infrastructure, et «lors de la planification de nouvelles étapes d'aménagement, il est impératif de con-

sidérer l'évolution des besoins de la clientèle, caractérisée par un contexte de numérisation croissante. La possibilité d'aménager avec davantage de souplesse les horaires de travail et de formation, notamment, permet de réagir aux pics de demande. Les CFF, en collaboration avec d'autres grandes entreprises, entendent apporter leur contribution dans ce domaine. Eux aussi ont le devoir de réduire les coûts croissants du système ferroviaire et d'examiner des concepts d'offre». Sans donner toutefois aucun détail à ce propos.

pmo/Hes

Comité SEV

La bataille au Gothard

On votera vraisemblablement le 28 février sur un deuxième tube au Gothard. Le SEV s'y prépare.

La votation sur le deuxième tube au Gothard sera un des sujets principaux de l'année 2016, politiquement parlant. Le Conseil fédéral donnera sa décision fin octobre, mais il semblerait que la votation soit prévue le 28 février prochain.

Le SEV planifie la campagne ainsi: une journée d'action aura lieu le 2 février, en collaboration avec le comité référendaire. Le SEV lutte contre ce projet routier, car il entrerait en concurrence avec le tunnel ferroviaire de base et serait contraire au principe du transfert route-rail. Le SEV donnera davantage de détails sur la journée d'action en temps voulu.

pmo/Hes

LE COMITÉ EN BREF

■ Le comité a accepté la dissolution de la section LPV Sargans-Buchs-Coire. Celle-ci n'avait plus de comité actif. Les membres passent à la section LPV Nordostschweiz.

■ Vivian Bologna, 37 ans, a été formellement élu **rédacteur du journal contact.sev**. Vivian Bologna remplit les conditions d'élections, deux ans après être arrivé au SEV. Il suit actuellement une formation complémentaire dans le domaine de la communication d'entreprise.

■ Trois nouveaux membres rejoignent **la commission de révision des statuts du SEV**, à savoir: Hanspeter

Eggenberger, président central RPV, Peter Käppler, président central AS et Eugenio Tura de la commission de migrations. La commission, présidée par Barbara Spalinger, vice-présidente SEV, est composée désormais de sept membres.

■ **La caisse de pensions du personnel SEV** prend, sur recommandation pressante de ses experts juridiques, des mesures afin d'assurer la situation financière stable qui prévaut actuellement. On introduit ainsi les tableaux de générations et le taux technique diminue. L'employeur et les employés paieront, ensemble, deux pourcents de plus de cotisations d'épargne dès 2016.

ÉDITO

Nous allons voter!

On l'entend, on le voit, on le lit. Les élections approchent. Le peuple renouvellera le Conseil national et le Conseil des Etats le 18 octobre. Ce sont des élections importantes, qui donneront une certaine orientation politique pour les quatre prochaines années. Nous sommes appelés à nous rendre aux urnes en tant que citoyen-ne-s mais aussi en tant que syndicalistes.

«**Soyons clairs: on doit savoir qui nous veut du bien!**»

Giorgio Tuti, président SEV

Le SEV a établi un classement des conseillers nationaux, comme il l'avait déjà fait il y a quatre ans. Cette liste doit nous aider à choisir en fonction des positions des parlementaires, lors de votes d'importance pour nous. Les données des votes qui nous concernent de près en tant qu'employé-e-s et rentiers-ères ont été analysées. Je pense en particulier ici à des votes comme celui sur le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire, la décision sur la construction d'un deuxième tunnel au Gothard ou encore la révision de la loi sur le trafic marchandises.

Ce ranking doit nous aider à connaître les partis qui soutiennent nos revendications. Le résultat, très clair, est présenté en détail dans ce numéro de contact.sev (dès la page 9).

Il y a de gros enjeux. Le nouveau Parlement traitera de nombreux dossiers importants à nos yeux durant les années à venir. Il y a notamment la réforme de la prévoyance vieillesse, qui est en cours. Il s'agit de savoir si l'on veut renforcer l'AVS ou au contraire l'affaiblir. On débattera aussi sur une augmentation des rentes AVS et sur l'âge de la retraite. Ce classement nous aide à choisir en conséquence.

Le SEV est, selon ses statuts, apolitique. Cela est vrai, important et doit rester ainsi. Mais le SEV ne peut pas être neutre politiquement. Il se doit de se préoccuper de savoir qui représentera au mieux ses revendications durant les quatre prochaines années. C'est pour cette raison que nous avons établi ce ranking, afin de faciliter la tâche des membres SEV avant les élections. Soyons clairs: on doit savoir qui nous veut du bien!

Transports publics 2016–2020: vous avez le choix

Lors de la législature qui s'achève, des chantiers importants à long terme ont été mis en place. Le plus gros, le financement des infrastructures ferroviaires entériné par le peuple en février 2014 et, tout récemment, le maintien du trafic marchandises intérieur (ce qui n'allait pas de soi). Un autre, d'une portée politique considérable, parce qu'il va mettre à l'épreuve nos institutions, est en préparation: le financement du trafic dit régional. Ce sera l'un des gros morceaux de la prochaine législature.

Tout d'abord, qu'est-ce que le « trafic régional » ? Pas facile à définir. C'est tout ce qui bouge entre les trafics dits « Intercity » d'une part et « d'agglomération » d'autre part. Il englobe aussi bien le S-Bahn de Zurich (la moitié du trafic du pays) que les « petites » lignes type Aigle–Leysin, par exemple, en passant par les Chemins de fer rhétiques et les services de bus dans les campagnes. La séparation n'est pas claire du tout: sur le réseau CFF, Berne–Fribourg, Neuchâtel–Bienne, Zurich–Winterthour, Porrentruy–Olten, s'agit-il de liaisons régionales ou nationales? Comment les distinguer? La question est fondamentale: elle détermine la participation financière de la Confédération, des cantons, et bien sûr, aussi les tarifs que les usagers payent. Et surtout payeront. Aux yeux de la Confédération, le système actuel est dépassé. Il doit être revu dans son ensemble, en priorité pour en diminuer les coûts. Au nom d'un dixième programme d'économies évidemment.

L'Office fédéral des transports est chargé de la réalisation. Les délais prévus sont très courts: message au Parlement en 2016, pour une application dès la période 2018–2020. L'OFT part

d'un état des lieux listant les forces et les faiblesses du système actuel. Rappel. Les forces: haute qualité, bonne couverture du pays à des coûts globalement raisonnables, volonté de collaborer entre les divers partenaires, large soutien des populations. Les faiblesses à corriger: le trafic régional n'est pas suffisamment adapté au réseau disponible, « sous-financement » dû au manque de vision à long terme, trop peu d'incitations dynamisant les entreprises, grandes différences dans leur efficacité, répartition peu claire des tâches entre les divers acteurs, trop peu d'innovations, parfois des structures trop complexes (par exemple, la très grande diversité des multiples zones tarifaires). Les deux listes sont coiffées par un carcan financier: les subventions d'exploitation du trafic régional progressent d'une manière qualifiée de « disproportionnée », +24 % de 2008 à 2016, soit +2,8 % par an. En moyenne nationale. Cette progression de +2,8 % est-elle réellement disproportionnée par rapport aux avantages obtenus? Le débat politique tranchera. Quoi qu'il en soit, pour les agents des entreprises, la correction des faiblesses, déjà bien connues, sera poursuivie, mais à un rythme accéléré et avec une vigueur renouvelée. Et cela quel que soit le niveau d'appréciation (top secret évidemment) déterminé par l'OFT de chacune des multiples entreprises. Une chose est sûre: la tendance à la concentration des petites entités se développera.

Par conséquent, par son poids, le système zurichois aura tendance à devenir LE modèle. Avec d'autant plus de force qu'il revendique un taux de couverture de 65 % alors que la moyenne nationale est de 50 %. Mais le canton de Zurich n'est pas la Suisse. C'est une entité s'ajoutant à 22 autres, avec des densités de population, de conditions topographiques et de politiques financières totalement différentes, voire concurrentes sur le plan fiscal. En face de cet ensemble disparate, le Département fédéral des finances contraint au résultat. La tâche de trouver une solution s'annonce herculéenne. Avec un coût politique énorme. L'OFT, sans illusion, parle d'un nœud gordien. Le futur parlement qui sortira des urnes le 18 octobre sera appelé à trancher.

Le contribuable-usager des transports publics, pris ainsi dans un étau multiprises, a de quoi être inquiet. Mais il n'est pas démuni. Il est aussi citoyen. Précisément, pour l'échéance du 18 octobre, il peut choisir celles et ceux qui, au Parlement, mettront au point au cours des prochaines années la meilleure solution pour préserver l'attrait et l'efficacité des transports publics.

Michel Béguelin



L'USS appelle à manifester pour une politique d'asile humaine

L'USS et plus particulièrement sa Commission des migrations demandent une politique d'asile solidaire et humaine.

L'USS a donc décidé de participer à la chaîne humaine et à la manifestation pour une politique d'asile humaine qui se déroule ce samedi à Berne dès 17h à la Schützenmatte. Cette action est organisée par l'Alliance pour une Suisse ouverte et solidaire. Des réfugié-e-s qui s'échouent sur des fils barbelés, des policiers en tenue de combat qui frappent des enfants, des gens qui nagent contre la mort. Pour survivre, des personnes ont dû quitter des situations dramatiques,

des camps misérables où ils n'ont aucune perspective, elles sont parties pour un continent qu'ils associaient à l'espoir, alors que sur ce continent, la majorité de la classe politique réagit en construisant des barrières. La Suisse ne peut pas fermer les yeux sur la tragédie humanitaire qui se passe à nos frontières. La Commission des migrations de l'USS estime qu'elle doit apporter sa contribution pour limiter la misère actuelle. Et non seulement en raison de sa longue tradition humanitaire: la Croix-Rouge, les Conventions de Genève et l'accueil de réfugié-e-s pendant des siècles. Mais aussi

parce qu'il s'agit de solidarité et de dignité humaine, ainsi que pour répondre aux aspirations de sa population, qui, ces dernières semaines, n'a eu de cesse d'exiger des mesures rapides et efficaces en faveur des réfugié-e-s de la part de ses représentants. Genève, Lausanne, et bientôt toute la Suisse sort dans la rue pour faire preuve de solidarité avec ces femmes, ces hommes et ces enfants qui ont dû tout quitter à cause de la guerre et de la misère. Une telle mobilisation populaire impose une réponse à la hauteur de l'esprit et du rôle que la Suisse souhaite jouer dans la Commu-

nauté internationale.

La Commission des migrations a écrit à tous les membres du Parlement fédéral. Elle lance un appel à nos représentant-e-s sous la Coupole pour qu'ils veillent à adopter une politique d'asile humaine et juste. Elle demande notamment que la Suisse respecte « ses obligations internationales envers l'ensemble des personnes en quête de protection et qu'elle ne renvoie aucune personne au péril de son existence ».

En accord avec l'Alliance pour une Suisse solidaire, l'USS demande:

- de stopper le renvoi de réfugié-

e-s dans le pays de premier accueil

- aide financière, soutien logistique et médical aux pays situés aux frontières de l'Europe, aux pays de transit ou voisins de conflits, dans lesquels séjournent de nombreux réfugiés, sans coupes budgétaires dans l'aide au développement

- accueil généreux pour les personnes à protéger, participation à un système de quotas européen

- voies d'accès sûres et légales vers l'Europe, entre autres avec la réinstauration de la procédure d'asile en ambassade.

USS

Les syndicats et les forces de gauche au front

TISA ou la fin du service public



Beat Santschi, Isolda Agazzi, Katharina Prelicz-Huber, Christian Etter, Stefan Giger (de g. à dr.)

La conférence sur TISA organisée par le Syndicat des services publics (ssp) début septembre a suscité un large intérêt auprès des 130 personnes qui y ont assisté. L'ambassadeur Christian Etter, qui dirige les négociations TISA pour la Suisse, n'a pas eu la vie facile.

Christian Etter et la Suisse officielle ont été minorisés sous le feu des critiques de Stefan Giger, secrétaire général SSP, d'Isolda Agazzi, experte d'Alliance Sud, et de Beat Santschi, de la coalition suisse pour la diversité culturelle. Christian Etter s'est voulu rassurant, sans pour autant réussir à contenir la défiance et l'opposition à TISA. Où en sont les négociations, qu'en savons-nous et quelles en sont les menaces?

TISA, en substance, vise à déréglementer l'entier secteur des services qui seraient ainsi aux mains de quelques groupes privés. Selon Christian Etter, le processus démocratique sera garanti car il reviendra au Parlement de ratifier l'accord, le référendum facultatif étant possible.

Pour mieux cerner les dangers,

concentrons-nous sur la position syndicale très bien argumentée par Stefan Giger. «Les sources officielles continuent à ne donner que peu d'informations sur ces négociations, mais depuis que WikiLeaks a publié des textes sur les annexes de l'accord TISA, nous avons interpellé le SECO. Une annexe peut être valable pour tous les pays, même si l'un d'eux avait demandé à exclure un domaine, à l'instar du secteur énergétique pour la Suisse; si un accord supplémentaire venait à être approuvé sur ce thème, il serait aussi valable pour la Suisse – et l'on suppose que les clauses «stand still» et «ratchet» soient aussi applicables pour ces annexes. Avec pour conséquences que seules les déréglementations soient possibles et pas les réglementations», souligne Stefan Giger.

Pour étayer son propos, Stefan Giger a rappelé que les deux clauses précitées ont été demandées par les Etats-Unis. Pour se faire une idée du danger qui guette, plongeons-nous dans l'accord trilatéral signé par les USA, le Canada et le Mexique (NAFTA); un accord qui s'est traduit par une baffe retentissante pour le Canada. Au mois de mars, l'entreprise Bilcon achète un terrain au Canada pour y im-

planter une mine et y faire de l'extraction par explosifs. L'Etat canadien a exigé une étude d'impact environnemental comme le lui autorise son droit national. Les résultats sont sans appel: les conséquences environnementales et sur l'écosystème seraient désastreuses; le Canada interdit donc à Bilcon toute activité dommageable à l'environnement. Bilcon porte l'affaire devant le tribunal arbitral NAFTA pour entrave à la liberté commerciale. Verdict: le Canada doit verser 300 millions de dollars à l'entreprise privée Bilcon. Un pur scandale!

Stefan Giger a pris un autre exemple pour le moins concret et bien suisse. La Lex Koller, qui a pour but de contenir la spéculation d'investisseurs étrangers dans l'immobilier et le foncier violerait le principe de «national treatment» selon TISA, a rappelé Stefan Giger. Cela signifie concrètement qu'après la signature de TISA c'est le «stand still» qui prévaut. La Lex Koller pourrait être adoucie mais pas durcie.

TISA est donc un outil pour les multinationales voraces qui souhaitent encore avoir davantage de pouvoir sur nos vies. Le souhaitons-nous? Les forces de gauche, les syndicats et de nombreuses ONG disent clairement non!

frg/vbo

À LA SAUCE BOLÒ

La presse syndicale au cachot!

Alors que les élections fédérales se rapprochent, les candidates et les candidats regorgent de stratégies pour essayer d'apparaître dans les médias et si possible de manière positive (ben oui, faut quand même pas qu'on parle d'eux négativement). Quoique. Certains sont plutôt des adeptes du «tant qu'on parle de moi».

Dans la presse syndicale, c'est un peu pareil sauf que des patrons adeptes du «Pourvu qu'on parle de moi», il y en a quand même pas des masses. Comme le SEV est plutôt là pour dire ce qui ne va pas et défendre ses membres, avoir sa tête (ou pire sa caricature même gentille) dans le journal syndical, ça peut déplaire.



Ce qui est drôle, c'est que les réactions varient selon l'ego. Aux tpg, par exemple, ils auraient de quoi se plaindre de la surmédiasation syndicale, et pire dans la presse «libre». Mais pour l'heure, on n'a pas reçu de courrier incendiaire...

Au SEV, on est bon prince. On pèse les choses: faut-il alerter la presse «libre» ou un petit article-missile dans contact.sev suffira-t-il? Après la pesée d'intérêt, on choisit. Bon, quand on voit que certains crient au loup pour une page A4 dans la presse syndicale et demandent des rectificatifs parce qu'ils aiment pas l'opinion exprimée, on n'ose pas imaginer leur réaction si on organisait une conférence de presse... On pourrait essayer à l'occasion, en cas de récidivite aiguë!

Alors on leur conseille ceci pour essayer de s'en sortir avec le moins de visibilité possible:

- agir dans le respect des conventions collectives signées avec les partenaires sociaux (ça évite pas mal d'ennuis)
- si vraiment on veut continuer à se moquer des CCT, prendre son mal en patience et accepter d'être traîné dans la boue
- si l'opinion du journal syndical est vraiment trop dure et suscite de l'indignation chez un dirigeant outré, chercher la différence entre 24Heures, la Tribune, Le Temps et contact.sev, L'événement syndical ou le journal du SSP. Quand on a trouvé les 10 grandes différences entre ces types de médias, on réfléchit un bon coup et on adapte la stratégie managériale à cette réalité et on arrête de croire qu'on est au pays des Bisounours. Bon, faut que j'y aille. J'ai un autre article acide sur le feu à préparer pour le prochain numéro.

Vivian Bologna

Guy Greivelding, président de la section rail de la Fédération européenne des travailleurs des transports (ETF)



«L'Europe doit être une Europe citoyenne»

Guy Greivelding est un des syndicalistes les plus expérimentés d'Europe, dans le secteur des transports. Il présidera encore la section rail de l'ETF jusqu'en 2017, après avoir quitté son poste de président de la Fédération nationale des cheminots, travailleurs du transport, fonctionnaires et employés du Luxembourg (FNCTTFEL) en janvier dernier. Son cheval de bataille est le dialogue social, afin d'améliorer les conditions d'engagement des travailleurs et travailleuses des chemins de fer.

■ **contact.sev:** L'idée de l'Europe était au départ liée avec la notion de paix. Est-ce qu'il en reste actuellement quelque chose?

Guy Greivelding: Tout le monde était enthousiaste quand l'Europe a été mise sur pied. Or, aujourd'hui, on doit avouer que les questions économiques ont largement pris le dessus et que le côté humain a été oublié. Nous, les syndicats, voulons une Europe sociale, mais nos revendications passent à la trappe.

■ **Y a-t-il vraiment encore une Europe?**

Je me suis aussi déjà posé

cette question. Quand on voit comment se comportent les Etats à l'intérieur de l'Europe,

«Ce qui est important, c'est d'engager suffisamment de personnel et que celui-ci soit bien formé, afin de pouvoir fournir de bonnes prestations.»

Guy Greivelding, syndicat luxembourgeois FNCTTFEL

on voit bien que l'unité d'aujourd'hui a été oubliée au fil des années.

■ **As-tu l'espoir que ça s'améliore?**

Oui, j'espère que les Etats individuels et les politiciennes et politiciens élus par l'Europe vont se rendre compte que l'Eu-

rope doit être une Europe citoyenne et non pas uniquement une Europe de l'économie et de

l'argent.

■ **Tu as vécu, en tant que syndicaliste, le dialogue social, un des grands succès de l'Union. Où en sommes-nous aujourd'hui?**

Le dialogue social ne fonctionne pas comme nous le souhaitons. Cela a un rapport avec

nos partenaires sociaux, certes, mais j'ai également l'impression que les institutions européennes chargées de veiller à ce dialogue social n'y consacrent pas l'attention nécessaire. Le président de la commission européenne, Jean-Claude Juncker, a déclaré vouloir faire avancer le dialogue social; une conférence a eu lieu dans ce sens. Nous avons obtenu des promesses d'amélioration dans le domaine des transports ferroviaires, mais je suis sceptique et je me demande si ce ne sont pas des paroles en l'air juste pour tranquilliser les travailleurs.

■ **En soi, la voie la plus simple est le partenariat social. Est-ce qu'il y a une volonté de la promouvoir des deux côtés?**

Je suppose, oui! Nous avons convenu récemment avec des personnes haut placées de diverses entreprises de chemins de fer que nous voulions tous deux un meilleur dialogue. Le plan qui permettra d'améliorer le dialogue social est prêt. J'espère que nos partenaires sociaux sont disposés à le mettre en œuvre dans les prochains mois et à faire que le dialogue social mérite vraiment son nom et qu'il y ait des résultats. On peut en discuter longuement, mais l'important est de voir des résultats concrets.

■ **Tu présides la section rail de la Fédération européenne des travailleurs des transports; y a-t-il une vision commune européenne des chemins de fer du point de vue syndical?**

Oui, bien sûr: le fait que le train soit un prestataire de service public qui doit mener les transports dans l'intérêt des individus mais aussi dans l'intérêt de l'économie. L'idée est que le trafic ferroviaire est lié à la politique de l'environnement dans le sens où l'on peut transférer le trafic marchandises sur les rails et que les individus utilisent davantage les transports publics. Ça, c'est la vision de l'ETF sur l'avenir des transports.

■ **La différence entre des pays très libéralisés comme ceux de l'Est et de la Baltique et les pays très régulés est énorme. Les syndicats se comportent-ils aussi autrement?**

Les syndicats de l'ETF s'engagent pour la régulation. Nous nous engageons pour les transports publics: même dans les pays où la libéralisation est plus avancée, nous avons trouvé de la compréhension. Nous voyons que divers pays très libéralisés reconnaissent désormais leur erreur. Je pense que la politique européenne va comprendre ces prochaines

BIO

Guy Greivelding est né en 1953. Il a commencé une carrière aux chemins de fer en 1971, après l'école obligatoire. Il a suivi sa formation à la gare de Bettemburg puis a exercé diverses fonctions dans différentes gares, avant de travailler à la centrale administrative et de terminer sa carrière à la gare de la ville de Luxembourg.

Au milieu des années 80, il est devenu un professionnel des syndicats. Puis il est devenu secrétaire général et enfin

président, de 2009 à 2015.

Jusqu'à sa retraite en août dernier, il était également secrétaire politique du conseil mixte d'entreprise, défini dans une loi de 1974 et qui règle la participation dans l'entreprise au Luxembourg. Le secrétaire politique est le bras droit du directeur général, le président de cet organe.

Son mandat en tant que **président de la section rail de l'ETF** court encore jusqu'en 2017. Il souhaite encore y traiter les points suivants: 4^e paquet

ferroviaire, libéralisation, sécurité sur les rails européens. Au Luxembourg, Guy Greivelding est encore au comité de la chambre de travail, où il représente les intérêts des cheminots. Enfin, il est président de la coopérative s'occupant de la fortune commune du syndicat.

Il est marié, sans enfant. « Mon épouse m'a toujours soutenu et a toujours été fière lorsque nous obtenions des succès. »

pmo/Hes



Guy Greivelding poursuit ses fonctions sur la scène européenne, après avoir pris sa retraite en tant que président du syndicat luxembourgeois des cheminots.

années que le chemin de la libéralisation était erroné et qu'il faut revenir en arrière.

■ **On ne le devine pas encore...**

Non, les chantres du libéralisme pensent encore être sur le bon chemin. Et ils veulent le poursuivre. Mais on le voit bien dans le 4^e paquet ferroviaire: à la question de savoir s'il faut attribuer les concessions directement ou les mettre au concours, les syndicats se déclarent à l'unisson pour l'attribution directe, même ceux qui tolèrent les mises au concours.

■ **Où en est l'ETF en général?**

La solidarité créée au sein des syndicats de l'ETF est très importante pour moi. C'est valable dans le secteur rail mais également dans tous les autres. Si cette solidarité perdure, nous pourrions défendre encore mieux nos intérêts face aux institutions européennes. On parle ici de travail de lob-

bing mais, lorsque cela se révèle nécessaire, on doit pouvoir montrer notre force dans la rue et via des actions syndicales.

■ **Tu as quitté ta fonction de président du syndicat luxembourgeois FNCTFEL cette année, après y avoir œuvré des années. Quelles étaient tes priorités?**

Je suis un syndicaliste actif depuis les années 70. Dès les années 80, j'ai assumé divers postes à responsabilité. Un de mes objectifs était de renforcer le rail et de le maintenir concurrentiel, qu'il ait un avenir. Mon objectif était que le chemin de fer offre de bonnes prestations de qualité, car cela garantissait

des places de travail de bonne qualité.

Ce qui est également important à mes yeux, c'est d'engager suffisamment de personnel et

que celui-ci soit bien formé, afin de pouvoir fournir de bonnes prestations.

«*La politique européenne va comprendre ces prochaines années que le chemin de la libéralisation était erroné et qu'il faut revenir en arrière.*»

■ **Que penses-tu des conditions de travail dans le secteur du rail dans ton pays?**

J'ai connu les chemins de fer lorsqu'ils faisaient encore partie de l'administration de l'Etat et je les ai connus ces dernières années, une fois devenus une entreprise commerciale. Une amélioration des conditions de travail a pu être

obtenue dans le cadre de la réforme ferroviaire 2007, en tout cas sur le papier. C'est bien et c'est joli mais il faut veiller à ce qu'elles soient respectées et

c'est le travail des syndicats au quotidien, de veiller à ce que ces conditions soient appliquées dans l'entreprise.

■ **Le Luxembourg et la Suisse sont les pays les plus riches d'Europe. Les Suisses peuvent-ils apprendre quelque chose du Luxembourg?**

J'entends toujours ça, comme quoi le Luxembourg et la Suisse seraient les pays les plus riches. On compare toujours les salaires, mais il faut également tenir compte des dépenses, du prix de l'immobilier, aussi bien au Luxembourg qu'en Suisse. Les comparaisons ne sont pas bonnes. Ce que nous pouvons apprendre l'un de l'autre? Nous devrions tous deux nous engager afin que le trafic marchandises et le trafic voyageurs augmentent

car l'avenir des transports est un élément essentiel du développement durable.

■ **Le Luxembourg et la Suisse ont un autre point commun: nous sommes tous deux multilingues et une partie parle un dialecte incompréhensible hors des frontières. As-tu ressenti des difficultés face à cette situation?**

Non. Nous les Luxembourgeois et vous les Suisses parlons plusieurs langues, ce qui nous ouvre des portes dans le monde entier. Nous pouvons discuter avec nos voisins; c'est un avantage, de pouvoir s'entendre au-delà des frontières.

Interview: Peter Moor/Hes

Changements au secrétariat régional de Lausanne

Tschüss Jérôme Hayoz, bienvenue Tony Mainolfi!

Tony Mainolfi est le nouveau secrétaire syndical en poste au secrétariat régional de Lausanne. Il succède à Jérôme Hayoz qui quitte le SEV après plus de huit ans dans le bateau. Rencontres.

«Je me réjouis de travailler dans ce milieu syndical caractérisé par une implication forte de la base.» Sortie de la bouche du dernier arrivé au secrétariat régional de Lausanne, cette phrase n'est pas juste une formule de communication destinée à faire bonne impression. Tony Mainolfi, 41 ans, a un passé militant étoffé, un «casier judiciaire», loin d'être vierge... Ce fils d'immigré napolitain – «mon père a été garçon de café toute sa vie» – et d'une mère genevoise a grandi dans un terreau fertile à la lutte syndicale qui l'a amené à travailler comme secrétaire syndical chez Unia Genève de 2013 à 2015. Il y était en charge du secteur de la construction avant de déposer ses valises au SEV au début de



Jérôme Hayoz (à droite) quitte le SEV et accueille Tony Mainolfi dans les locaux lausannois du SEV.

ce mois. L'engagement militant et politique de Tony Mainolfi prendra différentes formes, à commencer par le soutien à la création d'une imprimerie au Guatemala, en faveur des démobilisés de la guérilla, au terme de la guerre civile guatémaltèque à la fin des années 90.

Mais aussi celui de juge prud'homme durant 12 ans à Genève, jusqu'en 2009, avant

qu'il n'aille vivre trois ans au Mexique. «J'ai toujours été très intéressé par l'Amérique latine où le capitalisme a fait des ravages sociaux et environnementaux. Au Mexique, je me suis donc engagé, modestement, aux côtés des mouvements de lutte contre les fraudes électorales et au sein du mouvement étudiant «Yo soy 132», ainsi qu'en faveur du candidat de cen-

tre-gauche aux élections présidentielles de 2012.» Imprimeur de formation devenu ensuite libraire «inspiré par François Maspero», le grand écrivain et libraire français de gauche décédé ce printemps, Tony a toujours apprécié ces connexions entre littérature, poésie et luttes sociales. C'est donc en toute logique qu'il se syndique à l'âge de 16 ans, au Syndicat du livre

et du papier, ancêtre de Comedia et de Syndicom.

S'il est membre de SolidaritéS, il n'a néanmoins aucun mandat politique. Ses débuts au SEV l'ont amené à rencontrer plusieurs comités de sections dont il est responsable. «J'ai déjà eu l'occasion de faire de très belles rencontres avec les militants. Le voyage dans le monde des transports ne fait que commencer et je m'en réjouis déjà!»

Vivian Bologna

LES SECTIONS CONCERNÉES

Tony Mainolfi accompagne:

- VPT Lac Léman
- VPT VMCV
- VPT Goldenpass
- VPT RegionAlps
- VPT TMR
- VPT La plaine du Rhône
- VPT Forces motrices de l'Avançon

Jérôme Hayoz: «Je vais peut-être devenir curé: on en manque»

Après huit années et demie, Jérôme Hayoz quitte le SEV. A 36 ans, il a décidé d'aller voir ailleurs après s'être occupé de divers domaines au secrétariat central d'abord, puis à Lausanne depuis l'automne dernier. Mais cet ailleurs, cet ancien dessinateur en bâtiments et formateur d'adultes, il ne l'a pas encore dessiné. Tout au plus sait-il qu'il souhaite se réorienter dans un domaine où il pourrait être un spécialiste, «dans la formation ou dans le monde syndical, voire les deux», indique-t-il. Sans se départir de son côté bon vivant, le plus francophone des germanophones et vice versa du SEV, ne

perd pas une occasion de rire franchement: «Mais peut-être que je vais devenir curé, on en manque! Comme ça je pourrais avoir une grande maison sans payer de loyer», ironise ce Fribourgeois, président de la section ville du Parti socialiste. Au fait, une carrière politique ne serait-elle pas en préparation? «Il ne faut jamais dire jamais. Mais je n'ai pas de plan de carrière. Je n'ai pas encore décidé que je serais conseiller fédéral...» Il pourrait toutefois être à la disposition du parti et il faudrait encore le classer: Romand? Germanophone? Le débat serait nourri...

Comme il a une image plutôt négative de la politique professionnelle «car on perd la réalité de la base, du terrain», on va laisser ces considérations de côté et revenir à son parcours au SEV où il a débuté comme responsable de la Jeunesse et de la formation en Romandie avant de reprendre le dossier pour les germanophones. Mais il a aussi été président de la Commission du personnel SEV et responsable du recrutement des membres. «En 2008, avec Olivier Barraud, nous avons monté le concept «Recruter, organiser» qui a été accepté par le Comité fédératif. Le but était de renforcer les sections car le recrutement

était et est toujours de leur ressort. L'aboutissement de ce projet c'est le coaching des sections CFF lancé à l'été 2013 et qui est désormais bien ancré avec deux postes à 60 %, l'un pour la Suisse allemande et le second pour la Suisse romande! Mais le concept prévoyait aussi d'améliorer la formation des sections et pas seulement des présidents. Et ce fut un grand succès! Ce concept a aussi permis de lancer «SEV bi de Lüt», soit le fait d'aller à la rencontre des membres», se félicite Jérôme Hayoz. Autre dossier qui l'a particulièrement marqué: l'encadrement des sections BLS. «Avec ses

quelque 3000 employé-e-s, cette entreprise joue un rôle important car si elle prend des décisions, elles peuvent influencer et impacter les autres ETC. Sur le plan du travail avec les sections BLS, j'ai pu voir ce qu'un management limité pouvait avoir comme conséquence sur le personnel qui a vraiment souffert au gré des paquets d'austérité décidés par la direction! Ce contact avec la base était fondamental pour moi.» A l'heure de faire son baluchon, ce fan invétéré de Gottéron et fin gourmet embarque donc avec lui une kyrielle d'excellents souvenirs et quelques mauvais – c'est normal. Bon vent, chef Jéré!

Le SEV et Syndicom dévoilent qui des parlementaires fédéraux ont voté en faveur des travailleurs et du service public

«Les parlementaires les mieux notés ne sont donc pas forcément les meilleurs du point de vue syndical, ni les plus influents.»

Mark Balsiger, propriétaire de Border Crossing SA



Socialistes et Verts proches de la politique syndicale

L'analyse des votes au Conseil national le montre clairement: ce sont les membres du Parti socialiste et, un peu moins nettement, ceux des Verts, qui votent en accord avec les idées des syndicats du service public. C'est le résultat d'une évaluation menée par l'agence de communication bernoise Border Crossing, basée sur les votes des quatre dernières années.

Quels sont les parlementaires les plus proches des syndicats et du service public, quels sont ceux qui s'éloignent le plus de ces idées-là? Le SEV et Syndicom se sont posé cette question et ont voulu y répondre sur la base de faits avérés, les

votes, et non pas en analysant des questionnaires définis de manière subjective comme le fait Smartvote par exemple. Les deux syndicats ont mandaté l'agence de communication bernoise Border Crossing, afin qu'elle analyse les votes au Conseil national. Un clas-

sement (dans le jargon, on parle de ranking) a ainsi été établi sous la direction de la spécialiste en communication et médias Aline Clauss.

Confirmation des attentes

Ces résultats correspondent à l'analyse réalisée pour la pre-

mière fois par le SEV il y a quatre ans. Ils ne sont pas surprenants et confirment les prévisions. D'une part, on constate que le PS et les Verts sont les plus proches des deux syndicats et de leurs préoccupations et d'autre part, on retrouve l'UDC, logiquement, en fin de liste. Le classement entre deux est également assez clair: après les Verts viennent les vert'libéraux, puis le PDC et le

PBD, assez dispersés toutefois et dans lesquels se mêlent les premiers PLR. Suit la majorité des PLR, puis l'UDC tout en fin de classement, quasi d'un seul bloc. Les deux représentantes PEV se situent dans la première moitié mais éloignées l'une de l'autre, tandis que les deux représentants de la Lega se situent après le PLR, mais

Suite en page 10



Qui vote comment au Conseil national? Il vaut la peine d'y regarder de plus près.

COMMENT A-T-ON PROCÉDÉ ?

Sur les 5000 votes ayant eu lieu au Conseil national entre la session d'hiver 2011 et la session d'été 2015, Border Crossing a choisi, au cours de plusieurs étapes, 24 votes déterminants sur des questions de politique sociale, de service public ou de préoccupations syndicales.

Ont été choisies des votations qui n'ont pas été unanimes, puisque des résultats unanimes n'auraient eu aucune influence sur le classement. Border Crossing a demandé ensuite leur position au SEV et à Syndicom sur ces 24 votations ; pour un vote identique aux syndicats, le ou la parlementaire

obtient un +1 et pour chaque vote différent -1, en cas d'abstention ou d'absence non excusée, un 0 est attribué. On ne tient pas compte des absences excusées. Le nombre de points total est ensuite divisé par le nombre de votes évalués. On arrive ainsi à un nombre entre 1 et -1. Ainsi, chaque parlementaire étant entré en cours de législature a pu être évalué. Seuls les trois ayant débuté en 2015 n'ont pas été évalués, par manque de votes disponibles.

Vous trouverez l'évaluation complète en ligne sur www.sev-online.ch/ranking-fr

Suite de la page 9

avant l'UDC.

Les partis se distinguent ou se mélangent ?

Lorsqu'il s'agit de savoir si un parti est unique dans sa position, on constate que l'UDC l'est nettement, les vert'libéraux également, entre le bloc PS/Verts et le bloc PDC/PLR. Le PS forme un bloc uni dans les premiers rangs, rejoint ensuite par des membres des Verts, qui eux se mêlent aussi bien au PS d'une part et aux vert'libéraux d'autre part.

PDC, PBD et PLR suivent mais s'entremêlent

La position des syndicats en faveur d'une Suisse sociale et ouverte se reflète nettement dans les résultats: les partis orientés vers l'égoïsme et l'isolement se trouvent en fin de classement. Ils s'intitulent souvent «partis populaires», représentant le «simple peuple» mais leur façon de voter démontre clairement le contraire.

La présence paie

Les différences au sein des partis montrent d'une part que les positions peuvent parfois varier mais reflètent également la présence des élus, respectivement les absences. Celles-ci jouent un rôle certain: «Souvent, les parlementaires choisissent de ne pas participer à un vote, au lieu de voter contre l'opinion principale du parti», explique Mark Balsiger de Border Crossing dans une interview (voir page 12).

Les plus clairs et nets

Deux conseillers nationaux et une conseillère nationale du PS ont obtenu la très bonne note de 1: Pierre-Alain Fridez (JU), Thomas Hardegger (ZH) et Rebecca Ruiz (VD). Cela signifie qu'ils ont toujours voté et toujours dans le sens du SEV et de Syndicom. A noter que Rebecca Ruiz n'est arrivée au Parlement qu'à la session d'été 2014 et n'a donc participé qu'à 12 votes. A l'autre extrémité du classement, quatre conseillers nationaux UDC ont obtenu la note de -1: Thomas Matter (ZH), Felix Müri (LU), Lukas Reimann (SG) et Ernst Schibli (ZH). Ils étaient toujours présents lors des votes et ont toujours voté le contraire des idées défendues par les syndicats. Thomas Matter et Ernst Schibli sont arrivés également en cours de législature et n'ont participé qu'à 12 votes. Felix Müri s'est excusé deux fois et a donc été évalué sur 22 votes.

Les «dissidents»

Une conseillère nationale, Christa Markwalder (PLR/BE), et un conseiller national, Markus Hausamann (UDC/TG), se sont distingués de leur parti, en direction du haut, à savoir qu'ils se sont tous deux positionnés davantage en faveur des syndicats. Pour Martin Bäumle (ZH), des Vert'libéraux, c'est le contraire, puisqu'il s'est avéré plus hostile aux positions syndicales que son parti.

Peter Moor/Hes

L'évaluation de 24 votes

197 noms, du 1^{er} au d les travailleurs et qui

De plus 1 à moins 1, du socialiste Pierre Alain Fridez à l'UDC Ernst Schibli: le classement des SEV et de Syndicom.

1.000	Fridez	Pierre-Alain	PS	JU	0.739	Gysi	Barbara	PS	SG
1.000	Hardegger	Thomas	PS	ZH	0.708	Leuenberger	Ueli	PES	GE
1.000	Ruiz	Rebecca Ana	PS	VD	0.708	Pardini	Corrado	PS	BE
0.958	Graf-Litscher	Edith	PS	TG	0.708	van Singer	Christian	PES	VD
0.958	Nordmann	Roger	PS	VD	0.700	Friedl	Claudia	PS	SG
0.955	Piller Carrard	Valérie	PS	FR	0.700	Trede	Aline	PES	BE
0.917	Allemann	Evi	PS	BE	0.682	Gilli	Yvonne	PES	SG
0.917	Amarelle	Cesla	PS	VD	0.682	Wermuth	Cédric	PS	AG
0.917	Birrer-Heimo	Prisca	PS	LU	0.667	Böhni	Thomas	pvl	TG
0.917	Hadorn	Philipp	PS	SO	0.667	Flach	Beat	pvl	AG
0.917	Heim	Bea	PS	SO	0.667	Gasser	Josias F.	pvl	GR
0.917	Maire	Jacques-André	PS	NE	0.667	Girod	Bastien	PES	ZH
0.917	Marra	Ada	PS	VD	0.667	Kessler	Margrit	pvl	SG
0.917	Nussbaumer	Eric	PS	BL	0.667	Maier	Thomas	pvl	ZH
0.917	Schwaab	Jean Christophe	PS	VD	0.667	Moser	Tiana A.	pvl	ZH
0.917	Semadeni	Silva	PS	GR	0.667	Müller	Geri	PES	AG
0.917	Tornare	Manuel	PS	GE	0.667	Vischer	Daniel	PES	ZH
0.917	Tschäppät	Alexander	PS	BE	0.667	Weibel	Thomas	pvl	ZH
0.917	Tschümperlin	Andy	PS	SZ	0.652	Fischer	Roland	pvl	LU
0.909	Galladé	Chantal	PS	ZH	0.625	Bertschy	Kathrin	pvl	BE
0.909	Kiener Nellen	Margret	PS	BE	0.625	Chevalley	Isabelle	pvl	VD
0.909	Schneider Schüttel	Ursula	PS	FR	0.625	Grossen	Jürg	pvl	BE
0.900	Masshardt	Nadine	PS	BE	0.609	Schmid-Federer	Barbara	PDC	ZH
0.895	Gross	Andreas	PS	ZH	0.591	Streiff-Feller	Marianne	PEV	BE
0.875	Bernasconi	Maria	PS	GE	0.545	Bäumle	Martin	pvl	ZH
0.875	Chopard-Acklin	Max	PS	AG	0.417	Amherd	Viola	PDC	VS
0.875	Jositsch	Daniel	PS	ZH	0.417	Markwalder	Christa	PLR	BE
0.875	Reynard	Mathias	PS	VS	0.417	Neiryck	Jacques	PDC	VD
0.875	Sommaruga	Carlo	PS	GE	0.391	Meier-Schatz	Lucrezia	PDC	SG
0.867	Mahrer	Anne	PES	GE	0.375	Lohr	Christian	PDC	TG
0.867	Rossini	Stéphane	PS	VS	0.375	Quadranti	Rosmarie	PBD	ZH
0.864	Voruz	Eric	PS	VD	0.375	Riklin	Kathy	PDC	ZH
0.833	Fehr	Jacqueline	PS	ZH	0.375	Vogler	Karl	PDC	OW
0.833	Feri	Yvonne	PS	AG	0.333	Barazzone	Guillaume	PDC	GE
0.833	Jans	Beat	PS	BS	0.333	Guhl	Bernhard	PBD	AG
0.833	Steiert	Jean-François	PS	FR	0.333	Landolt	Martin	PBD	GL
0.792	Aebischer	Matthias	PS	BE	0.333	Müller-Altermatt	Stefan	PDC	SO
0.792	Badran	Jacqueline	PS	ZH	0.333	Ritter	Markus	PDC	SG
0.792	John-Calame	Francine	PES	NE	0.304	Bulliard-Marbach	Christine	PDC	FR
0.792	Naef	Martin	PS	ZH	0.292	Candinas	Martin	PDC	GR
0.792	Rytz	Regula	PES	BE	0.292	de Buman	Dominique	PDC	FR
0.792	Thorens Goumaz	Adèle	PES	VD	0.292	Germanier	Jean-René	PLR	VS
0.789	Graf	Maya	PES	BL	0.292	Lehmann	Markus	PDC	BS
0.750	Carobbio Guscetti	Marina	PS	TI	0.261	Büchler	Jakob	PDC	SG
0.750	Glättli	Balthasar	PES	ZH	0.261	Hassler	Hansjörg	PBD	GR
0.750	Ingold	Maja	PEV	ZH	0.250	Buttet	Yannick	PDC	VS
0.750	Leutenegger Oberholzer	Susanne	PS	BL	0.250	Darbellay	Christophe	PDC	VS
0.750	Munz	Martina	PS	SH	0.250	Derder	Fathi	PLR	VD
0.750	Schelbert	Louis	PES	LU	0.250	Feller	Olivier	PLR	VD
0.750	Schenker	Silvia	PS	BS	0.250	Gmür	Alois	PDC	SZ

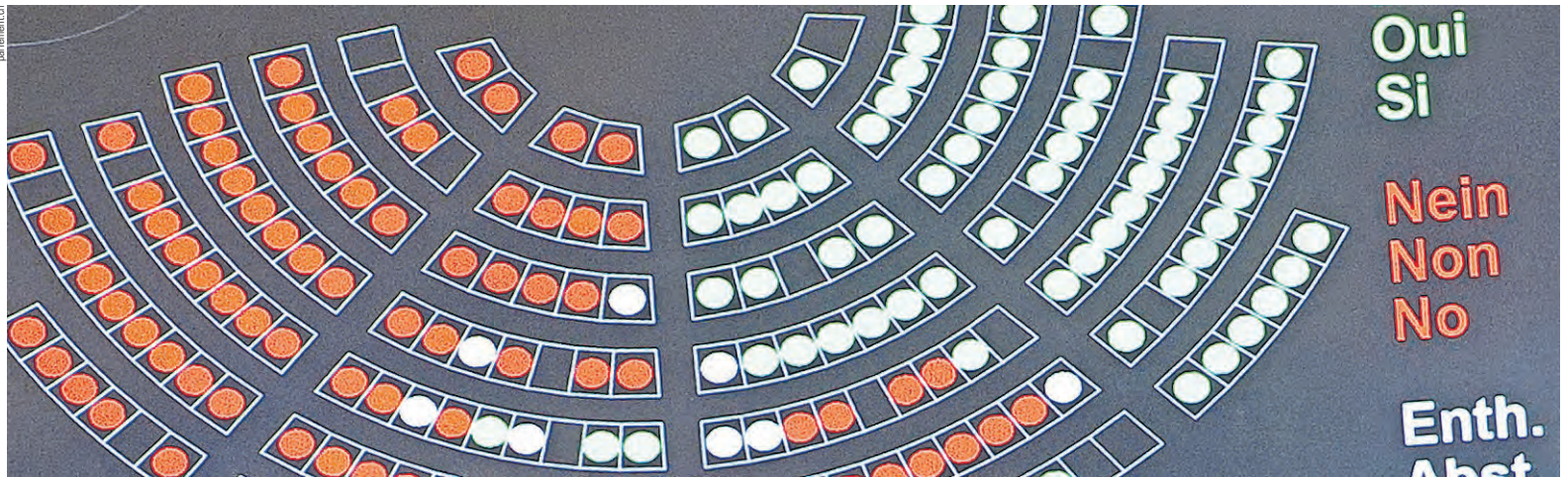
Le dernier: qui soutient ne le fait pas

parlementaires en fonction des idées du

0.250	Hiltbold	Hugues	PLR	GE	-0.542	Rusconi	Pierre	UDC	TI
0.250	Humbel	Ruth	PDC	AG	-0.583	Amaudruz	Céline	UDC	GE
0.250	Müller	Leo	PDC	LU	-0.583	von Siebenthal	Erich	UDC	BE
0.250	Romano	Marco	PDC	TI	-0.600	Herzog	Verena	UDC	TG
0.227	Grunder	Hans	PBD	BE	-0.625	Joder	Rudolf	UDC	BE
0.222	Siegenthaler	Heinz	PBD	BE	-0.636	Bugnon	André	UDC	VD
0.217	Gasche	Urs	PBD	BE	-0.667	Stamm	Luzi	UDC	AG
0.208	Gschwind	Jean-Paul	PDC	JU	-0.708	Binder	Max	UDC	ZH
0.208	Moret	Isabelle	PLR	VD	-0.708	Borer	Roland F.	UDC	SO
0.208	Schneider-Schneiter	Elisabeth	PDC	BL	-0.708	de Courten	Thomas	UDC	BL
0.188	Perrinjaquet	Sylvie	PLR	NE	-0.733	Golay	Roger	MCG	GE
0.182	Fässler	Daniel	PDC	AI	-0.750	Clottu	Raymond	UDC	NE
0.167	Bourgeois	Jacques	PLR	FR	-0.750	Giezendanner	Ulrich	UDC	AG
0.167	Fluri	Kurt	PLR	SO	-0.750	Killer	Hans	UDC	AG
0.167	Français	Olivier	PLR	VD	-0.750	Mörgeli	Christoph	UDC	ZH
0.167	Glanzmann-Hunkeler	Ida	PDC	LU	-0.750	Rime	Jean-François	UDC	FR
0.167	Hess	Lorenz	PBD	BE	-0.792	Brand	Heinz	UDC	GR
0.136	Lüscher	Christian	PLR	GE	-0.792	Hurter	Thomas	UDC	SH
0.130	Schläfli	Urs	PDC	SO	-0.792	Keller	Peter	UDC	MW
0.125	Cassis	Ignazio	PLR	TI	-0.792	Müller	Thomas	UDC	SG
0.083	Eichenberger	Corina	PLR	AG	-0.792	Stahl	Jürg	UDC	ZH
0.083	Huber	Gabi	PLR	UR	-0.818	Rösti	Albert	UDC	BE
0.056	Lustenberger	Ruedi	PDC	LU	-0.833	Flückiger-Bäni	Sylvia	UDC	AG
0.050	Stolz	Daniel	PLR	BS	-0.833	Frehner	Sebastian	UDC	BS
0.043	Pfister	Gerhard	PDC	ZG	-0.833	Miesch	Christian	UDC	BL
0.042	Caroni	Andrea	PLR	AR	-0.833	Pieren	Nadja	UDC	BE
0.042	Regazzi	Fabio	PDC	TI	-0.833	Rutz	Gregor A.	UDC	ZH
0.042	Vitali	Albert	PLR	LU	-0.875	Fehr	Hans	UDC	ZH
0.000	Merlini	Giovanni	PLR	TI	-0.875	Knecht	Hansjörg	UDC	AG
0.000	Monnard	Pierre-André	PLR	NE	-0.875	Reimann	Maximilian	UDC	AG
0.000	Müller	Philipp	PLR	AG	-0.875	Wobmann	Walter	UDC	SO
0.000	Noser	Ruedi	PLR	ZH	-0.909	Amstutz	Adrian	UDC	BE
0.000	Schilliger	Peter	PLR	LU	-0.909	Geissbühler	Andrea M.	UDC	BE
0.000	Walti	Beat	PLR	ZH	-0.917	Aeschi	Thomas	UDC	ZG
-0.042	Schneeberger	Daniela	PLR	BL	-0.917	Bortoluzzi	Toni	UDC	ZH
-0.083	Fiala	Doris	PLR	ZH	-0.917	Büchel	Roland Rino	UDC	SG
-0.083	Pantani	Roberta	Lega	TI	-0.917	Egloff	Hans	UDC	ZH
-0.083	Portmann	Hans-Peter	PLR	ZH	-0.917	Estermann	Yvette	UDC	LU
-0.250	Hausammann	Markus	UDC	TG	-0.917	Rickli	Natalie S.	UDC	ZH
-0.250	Wasserfallen	Christian	PLR	BE	-0.917	Schwander	Pirmin	UDC	SZ
-0.292	Pezzatti	Bruno	PLR	ZG	-0.950	Nidegger	Yves	UDC	GE
-0.333	Müller	Walter	PLR	SG	-0.958	Brunner	Toni	UDC	SG
-0.333	Quadri	Lorenzo	Lega	TI	-0.958	Heer	Alfred	UDC	ZH
-0.375	Gössli	Petra	PLR	SZ	-1.000	Matter	Thomas	UDC	ZH
-0.375	Grin	Jean-Pierre	UDC	VD	-1.000	Müri	Felix	UDC	LU
-0.417	Aebi	Andreas	UDC	BE	-1.000	Reimann	Lukas	UDC	SG
-0.500	Veillon	Pierre-François	UDC	VD	-1.000	Schibli	Ernst	UDC	ZH
-0.500	Walter	Hansjörg	UDC	TG					
-0.542	Freysinger	Oskar	UDC	VS					
-0.542	Parmelin	Guy	UDC	VD					

Les votes

11.3257,	Motions sur la sortie du nucléaire. Vote sur
11.3426,	l'acceptation de la motion.
11.3436	
9.067	Initiative populaire pour un climat sain. Révision de la loi sur le CO ₂ . Contre-projet.
11.038	Initiative populaire pour une Poste forte. Vote sur l'acceptation de l'initiative.
12.3330	Motion de la commission des transports et des télécommunications visant à encourager davantage le transfert du trafic des poids lourds à travers les Alpes. Vote sur les chiffres 1 à 6.
12.018	Loi fédérale sur les routes nationales (vignette à 100 francs). Vote final.
12.064	De nouveaux emplois grâce aux énergies renouvelables (Initiative Cleantech). Vote final.
11.4209	Motion de Beat Jans: inscription des liens avec les médias dans le registre des intérêts. Vote sur l'acceptation de la motion.
12.016	Loi fédérale sur le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF). Initiative populaire. Vote final.
12.052	Financer l'avortement est une affaire privée. Votation populaire. Vote final.
13.045	Loi fédérale sur la construction et le financement d'un corridor de 4 mètres sur les tronçons d'accès à la NLFA au St-Gothard. Vote final.
11.473	Initiative parlementaire des fractions PLR et PS sur la compensation des risques. Vote final.
13.068	Loi sur le transport de voyageurs (transport de supporters). Modification. Vote pour l'entrée en matière.
13.048	Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV). Modification. Vote final.
13.077	Loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine. Réfection du tunnel routier du St-Gothard. Vote final.
13.072	Loi sur les entreprises de transports par route et loi du droit pénal des transports. Modification. Vote final sur le projet 1.
13.074	Stratégie énergétique 2050, 1 ^{er} volet. Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative Sortir du nucléaire). Vote sur l'acceptation de l'initiative.
13.107	Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (réforme de la fiscalité successorale). Initiative populaire. Vote final.
13.3431	Motion d'Antonio Hodgers et d'Aline Trede (Les Verts): introduction d'un congé paternité. Vote sur l'acceptation de la motion.
13.3301	Motion de Maximilian Reimann (UDC): frein à l'endettement également pour la SSR. Vote sur l'acceptation de la motion.
13.3473	Motion de Jürg Grossen (vert'libéraux): ne pas écarter la possibilité d'assainir le tunnel routier du St-Gothard sans deuxième tube. Vote sur l'acceptation de la motion.
14.036	Révision totale de la loi sur le transport marchandises. Vote général.
14.033	Protocole de Kyoto. Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Amendement de Doha. Vote final.



Ce qu'un classement dévoile ou non

« Le classement donne des indications précieuses »

Mark Balsiger est le cofondateur de l'agence de médias et de communication Border Crossing AG à Berne, qui a établi le classement des parlementaires pour le SEV et syndicom. Nous l'avons interviewé sur la méthode de recensement utilisée et sa portée.



Mark Balsiger, politologue et conseiller en communication.

■ Sur 200 conseillers nationaux en fonction, 3 ne figurent pas sur la liste. Pourquoi?

Mark Balsiger: trois politiciens ne siègent au Conseil national que depuis cette année et

La procédure de sélection a été menée en plusieurs étapes sur la base de quelque 5000 votations qui ont eu lieu au Conseil national entre la session d'hiver 2011 et la

« Les parlementaires les mieux notés ne sont donc pas forcément les meilleurs du point de vue syndical – ni les plus influents. »

n'ont donc pas été recensés. Il s'agit de Christine Häslér (Les Verts, BE), Rudolf Winkler (PBD, ZH) et Jean-Pierre Graber (UDC, BE). Vis-à-vis des autres parlementaires, qui ont participé à plus de votations et éventuellement contribué ainsi à plus de « mauvaises décisions », il n'aurait pas été correct de les inclure dans le recensement.

■ Comment sont sélectionnées les 24 affaires évaluées?

session d'été 2015. Nous avons retenu 24 affaires très significatives, qui traitaient de politique sociale, de transports, d'énergie, de service public et de revendications syndicales.

■ Selon quels critères la manière de voter a-t-elle été évaluée?

Nous avons d'abord comparé la position du SEV et de syndicom dans les 24 votations évaluées. Puis nous avons examiné la position des syn-

dicats par rapport à la manière de voter de chaque parlementaire. (Pour les détails, voir aussi l'encadré à la page 9).

■ Quelle influence ont les absences sur la classification?

Les absences non excusées en cas de votation ont reçu la même évaluation qu'en cas d'abstention. Cela pour la simple et bonne raison que les parlementaires préfèrent souvent ne pas participer à une votation plutôt que donner leur voix à une position qui diverge de celle de leur parti. Pour les absences excusées, nous avons procédé différemment: si le conseiller national s'était excusé, nous n'avons pas compté la votation en cause dans le nombre de votations évaluées. Le nombre de points obtenus a donc été divisé par un nombre de votations adapté. Cette procédure a permis d'évaluer également les parlementaires qui ont rejoint le Conseil national pendant la législature en cours et qui n'avaient pas pu participer aux 24 votations. Les votations qui ont eu lieu avant leur arrivée n'ont pas été prises en compte.

■ De quoi faut-il tenir compte dans l'interprétation des résultats?

Le classement se présente comme le classement du Tour

de France, à la seule différence qu'il ne comporte que les étapes difficiles de montagne dans les Pyrénées. Les parlementaires les mieux notés ne sont donc pas forcément les meilleurs du point de vue syndical – ni les plus influents.

■ De manière générale, quels constats peuvent être tirés d'un classement?

Les lectrices et lecteurs ont un aperçu des parlementaires qui ont voté largement en adéquation avec l'orientation politique du syndicat. Quant à la sélection des affaires, nous n'avons pris en compte que les plus significatives. Le classement ne donne en revanche aucun indice sur les parlementaires qui, grâce à une tactique habile et à de nombreux entretiens parti-

Les classements sont contestés en soi, et ce n'est pas par hasard. Ces derniers mois, nombre d'entre eux ont évalué les interventions parlementaires sur un plan purement quantitatif. En gros, plus les interventions étaient nombreuses, plus les points augmentaient. Cette manière de procéder n'est pas représentative. Il serait plus significatif de recenser combien d'interventions ont abouti ou induit des changements. Mais cette méthode prend énormément de temps et n'est donc pas appliquée. Pour revenir à votre question: au moment de remplir leur bulletin de vote, les membres de votre syndicat peuvent trouver utile de connaître la position des parlementaires dans les choix qui ont une grande in-

« Au moment de remplir leur bulletin de vote, les membres de votre syndicat peuvent trouver utile de connaître la position des parlementaires dans les choix qui ont une grande influence sur leur vie. »

culiers, ont finalement atteint une majorité dans une affaire contestée.

■ L'influence d'un tel classement sur la manière de voter est controversé. Pourquoi est-il malgré tout sensé d'examiner de près la manière de voter des parlementaires?

fluence sur leur vie. Dans les cantons où les candidatures sont nombreuses (plus de 850 à Zurich et plus de 650 à Berne), de telles indications sont précieuses.

Questions: Nina Scheu, syndicom

Initiative Pro Service public

Tout simplement une initiative « Contre le Service public »

L'initiative Pro Service public n'a obtenu aucun soutien au Conseil national, mais il convient de la prendre tout de même au sérieux.



Edith Graf-Litscher

Il vaut la peine de regarder de plus près ce que propose l'initiative Pro Service public et les effets qu'elle pourrait avoir. Elle émet des griefs contre les chemins de fer, la Poste et les télécommunications et va dans la mauvaise direction. L'initiative propose que ces entreprises puissent faire du bénéfice, mais des bénéfices qui

n'auraient aucune conséquence positive comme des places supplémentaires dans les trains et des trains plus ponctuels. Au contraire: sans ces moyens financiers nécessaires, le démantèlement des

services et des prestations menacerait, ainsi qu'une pression supplémentaire sur le personnel, qui œuvre pourtant au mieux de jour comme de nuit, la semaine comme le week-end.

Pas d'investissement sans bénéfice

Au premier abord, la promesse de faire baisser les prix aux CFF, à la Poste et chez Swisscom peut sembler bien attrayante. Mais, à long terme, ces entreprises de service public seraient affaiblies durablement: sans bénéfices, pas d'investissement possible. Les consé-

quences à en attendre seraient un démantèlement des prestations et une pression sur les conditions de travail ainsi qu'un entretien lacunaire des réseaux et un affaiblissement des prestations dans les régions rurales. Les tentatives de privatisations pourraient même refaire surface.

Le SEV et le PS luttent aussi contre le démantèlement des services publics et contre les salaires exorbitants de leurs chefs. Nous ne sommes pas d'accord avec tout ce que font ces entreprises. Je pense ici en particulier aux réorganisations incessantes, qui nécessitent

beaucoup de ressources financières et au niveau du temps, et qui déplacent souvent les responsabilités vers des partenaires externes, en augmentant l'insécurité chez les employés. Le SEV et le PS s'engagent depuis des années pour une desserte de base sur tout le territoire suisse. Nous luttons sans cesse pour des salaires décents et un accès à des services publics de qualité à des prix abordables dans toutes les parties de notre pays.

Edith Graf-Litscher, conseillère nationale PS/TG et secrétaire syndicale SEV

Loi sur le transport marchandises: bilan qui donne à réfléchir après la consultation au Parlement

Le trafic marchandises central aux CFF

C'est une étape importante dans la fièvre libérale, où Suisse et Union européenne essaient de se dépasser l'un l'autre.



Philipp Hadorn

La demande d'octobre 2010 était concrète: la commission des transports voulait que le Conseil fédéral établisse un concept global. L'objectif était clair: promouvoir le trafic marchandises ferroviaire interne. Le processus problématique a commencé avec la volonté de renoncement aux objectifs en matière de transfert et le principe inéluctable selon lequel il ne faut pas de nouveaux coûts.

Un revers pour les pros de la libéralisation

Au Conseil national, les turbos de la libéralisation ont normalement la main et le Conseil des Etats se montre d'habitude plus conciliant. Mais maintenant, le Conseil national a confirmé le fait que le trafic marchandises doit rester central pour les CFF. La commission des transports

du National a demandé un projet au Conseil fédéral pour vérifier le rôle de CFF Cargo (la partie trafic marchandises des CFF) en-dehors des CFF, en tant qu'entreprise indépendante. Le Conseil des Etats est allé plus loin et a demandé une évaluation des possibilités de développement de CFF Cargo. Le Conseil fédéral doit, dans son rapport, faire la liste des avantages et des inconvénients de chaque modèle aussi bien du point de vue économique, politique, etc. Le Conseil national a confirmé cette demande.

Les lacunes de la loi

Le SEV a présenté ses revendic-

cations principales sur la loi sur le trafic marchandises dès le début des négociations, également lors des auditions: 1. Le trafic marchandises par rail fait partie de la desserte de base. 2. Les objectifs de transfert doivent être inscrits dans

la loi 3. La viabilité économique doit être abandonnée et les subventions maintenues afin de pouvoir lutter à armes égales avec la route.

Les objectifs fixés n'ont pas pu être atteints. Les syndicalistes au Conseil national refusent la

loi. La lutte pour la sécurité des places de travail continue. L'entreprise CFF Cargo a-t-elle bien compris les conséquences de cette loi?

Philipp Hadorn, conseiller national PS/SO et secrétaire syndical SEV

INFO

Stop à la spéculation: une opportunité manquée

Le Conseil national a manqué une belle opportunité de participer à la lutte contre la faim dans le monde en rejetant l'initiative « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires », sans une contreproposition. Ainsi, en Suisse, les paris nuisibles sur les prix des produits alimentaires restent autorisés. Les propositions, qui voulaient limiter la spéculation, au moins partiellement, ont toutes été écartées par le Conseil fédéral. La famine provient certes de nombreux facteurs, mais la

spéculation sur les denrées alimentaires en est un. Selon le rapport de la FAO (Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture), un enfant en-dessous de 10 ans meurt toutes les cinq secondes de la faim. Un milliard de personnes sont sous-alimentées de façon permanente. L'agriculture mondiale devrait pouvoir nourrir 12 milliards d'êtres humains, la faim est donc un problème créé par l'homme. L'enfant qui meurt de faim est pour ainsi dire assassiné. Quelle est notre part

de responsabilité? Les riches et les investisseurs institutionnels cherchent des possibilités d'investissement pour obtenir un maximum de bénéfices, également pour garantir nos rentes. Afin d'assurer des conditions de travail décentes et des rentes décentes, il faut une certaine rentabilité, oui, mais pas à n'importe quel prix. Jamais au prix de l'appauvrissement, la faim ou la mort. Nos caisses de pension doivent suivre des règles d'éthique claires. L'initiative soutient cela.

Philipp Hadorn/Hes

Livre de Nicolas Michel

« Les CFF de l'an 2000 »

Nicolas Michel est ingénieur aux TPG à Genève. Il est également passionné de chemins de fer et photographe à ses heures. Après avoir réalisé un premier album sur les Chemins de Fer Fédéraux de jadis ainsi que deux volumes sur les réseaux privés suisses, il sort un nouveau titre: « Les CFF de l'an 2000 ».

Nicolas Michel a travaillé tout d'abord comme ingénieur dans l'industrie ferroviaire puis est passé aux TPG, en 1984. Âgé de 55 ans, le Genevois, membre SEV depuis 31 ans, s'occupe de l'électrotechnique de traction (réseau 600 volts) au sein des Transports publics genevois. Parallèlement, vu son intérêt pour le rail, il a suivi la formation de conduite des trams et œuvre comme bénévole au sein du Musée des Tramways (AGMT). Il s'occupe

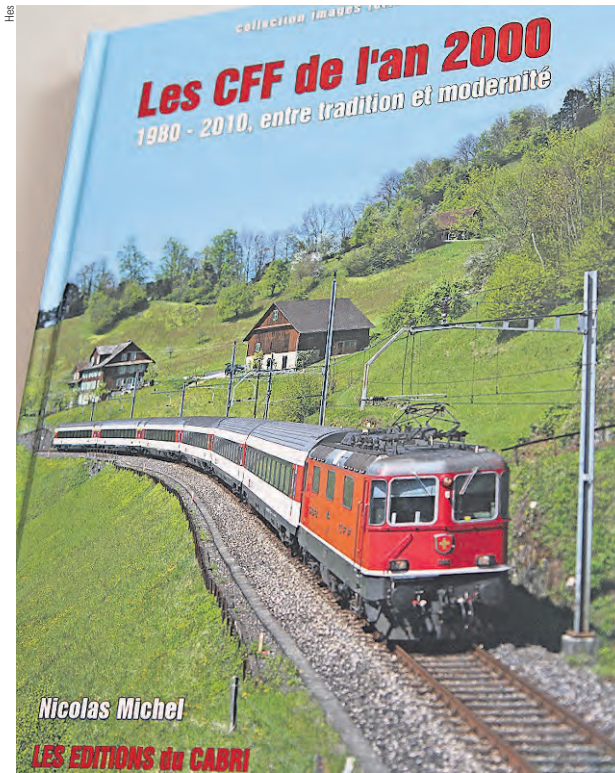
notamment de la formation des bénévoles sur les tramways historiques.

Travail de plusieurs années

Toutes les photos du livre ont été prises par Nicolas Michel, au cours des dernières décennies. La photo la plus ancienne du livre date en effet de 1981. Le travail de triage des photos et autres infos s'est fait sur plusieurs années.

Ce livre, qui est en quelque sorte la suite du premier album sur les CFF, montre l'évolution du réseau fédéral suisse au tournant du 21^e siècle, lorsque les premiers engins moteurs « modernes » changent d'allure ou s'effacent pour laisser la place aux matériels de la génération actuelle.

Chaque série de locomotive, d'automotrice ou de rame des CFF est illustrée dans les différentes variantes connues durant cette période charnière. Elle fait aussi l'objet d'une brève description technique, assortie de ses principales caractéristiques.



Le livre de Nicolas Michel contient 272 photos couleurs prises par l'auteur.

La seconde partie de l'album montre les différentes catégories de trains circulant à tra-

vers la Suisse: intercity, régionaux, trains de nuit, marchandises, spéciaux, etc. Les

classiques Ae 6/6 et RBe 4/4 vont disparaître de la scène, tandis que les omniprésentes Re 4/4, Re 6/6 ou Re 460 côtoient déjà les rames pendulaires ICN, les automotrices Stadler et les nouvelles locomotives fret « interopérables ». **Hes**

INFO

Le livre de Nicolas Michel est de format 24 x 32 cm, relié et illustré par 272 photos couleurs.

On peut l'obtenir au prix de 56 francs en écrivant un courriel à info@agmt.ch (en mentionnant votre adresse) ou un courrier à AGMT, case postale 5465, 1211 Genève 11.

Pour info, l'AGMT est l'Association Genevoise du Musée des Tramways.

100 ans

La VPT BLS en fête

Nick Raduner, ancien secrétaire syndical SEV, a écrit une brochure (uniquement en allemand) à l'occasion du jubilé de la section BLS.

Dans cette publication*, on apprend notamment que les employés BLS ont participé à la grève générale de 1918 ainsi qu'à celle de 1920 au dépôt de Bönigen. Nick Raduner revient également sur des succès de la section, sur la caisse-maladie et caisse d'entraide qui existait depuis 1911 ainsi que la caisse de pensions depuis 1913.

Actualité

Les employés BLS ont par con-



Balthasar Stöcklin, président de la section VPT BLS.

tre fait face, ces dernières années, à des démantèlements et une demande de flexibilité croissante. Depuis deux ans, Balthasar Stöcklin, qui travaille depuis 1977 dans les chemins de fer et est membre du SEV depuis 35 ans, préside la section VPT BLS.

Pour le BLS, les relations avec

le canton de Berne comme actionnaire majoritaire sont évidemment très importantes. C'est pourquoi le canton sera représenté lors de la manifestation pour le jubilé. Le CEO de l'entreprise sera également présent, ainsi qu'Adolf Ogi, ancien conseiller fédéral.

A noter que le BLS a une CCT depuis 2006. Mais les dernières années ont vu les programmes d'économie défilier et le personnel a été très sollicité (« Gipfelsturm » notamment avec une économie de 50 millions).

pan/Hes

*« 100 Jahre SEV VPT Sektion BLS – im Einsatz für die Menschen bei der BLS » de Nick Raduner (uniquement en allemand).

IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462

Tirage: 10 707 ex. (total 43 612 ex.), certifié REMP au 14.11.2014

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Vivian Bologna, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Françoise Gehring, Pietro Gianolli, Anita Merz, Patrizia Pellandini, Henriette Schaffter

Adresse de la rédaction: contact.sev, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

Abonnements et changements d'adresse:

Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch, téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58
Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.–

Annonces: Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, 8712 Stäfa, téléphone 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, kontakt@zs-werbeag.ch, www.zs-werbeag.ch

Pré-presses: AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, Neumattstrasse 1, 5001 Aarau
www.mittellandzeitungsdruck.ch

La prochaine édition de contact.sev paraîtra le 8 octobre 2015.

Le délai rédactionnel pour l'agenda est fixé au 1^{er} octobre à 10h. Pour les annonces, le délai est fixé au 29 septembre à 10h.

Sous-fédérations

Samedi 17 octobre ■ **Femmes des Travaux**
Visite des Salines de Schweizerhalle (BL)
Viens en apprendre davantage sur le monde du sel et laisse-toi surprendre!
Je me réjouis de vous voir nombreuses.
Inscriptions et remarques auprès de Lea Boner, 079 746 10 70 ou lea.boner@sbb.ch
Les femmes des Travaux

Samedi 31 octobre ■ **AS**
Thème: avenir de la vente aux guichets - revalorisation ou dévalorisation ?
9h45 - 15h30 Journée du personnel de vente
Hôtel Olten
Olten
Responsable branche P, SEV AS Ruth Schweizer

Sections

Vendredi 25 septembre ■ **GESTL**
16h à 22h Grande ouverture de la cave GESTL
Venez nombreux avec vos amis ou famille, à notre grande ouverture, où nous vous proposons une dégustation des vins de la maison Cordonier. Une délicieuse raclette vous sera servie pour le prix de 14.-frs. Inscription auprès de notre président au n° 0797734764. **Votre comité GESTL**

Mercredi 7 octobre ■ **VPT Services ferroviaires**
16h Les invitations ainsi que l'ordre du jour seront envoyés par poste. Tous les membres sont les bienvenus et un apéro sera offert en fin de séance. S'annoncer d'ici le 30 septembre à Ely Wüthrich: info@ely.ch ou au 079 287 50 50.
Zurich HB Assemblée des membres
Salle de conférence Limmat

Mardi 10 novembre ■ **AS Berne**
17h30 Orateur: Jean-Claude Bonny, responsable de projet « Modèles d'avenir ».
Hôtel Bern Assemblée des membres

Judi 12 novembre ■ **AS Ouest**
18h30 Notre invité sera Giorgio Tuti qui nous parlera de l'avenir du service public (TISA), ainsi que des sujets syndicaux actuels. L'assemblée sera suivie d'un repas offert par la section. Pour des raisons d'organisation, nous vous prions de vous inscrire pour le repas jusqu'au 5 novembre auprès de : SEV AS Ouest, case postal 1310, 1001 Lausanne ou par email / téléphone : ouest@as-online.ch ou 078 825 66 90.
18h30 Assemblée des membres
Salle des Cantons Buffet de la Gare Lausanne

Judi 19 novembre ■ **ZPV Ouest**
9h40, ouverture de l'assemblée
Brügg BE Assemblée régionale
Restaurant Bahnhof, au 1^{er} étage (coin fumeur)

Loisirs

Samedi 31 octobre ■ **USSC Badminton - ESC Saint-Gall**
9h20 L'ESC St-Gall invite tous les amis de badminton pour un jour de plaisir avec racket et volants. Pour joueurs de tous les âges et de tous niveaux de compétence. Impliquez-vous, un plan de jeu spécial assure assez et de jeux intéressants. On y va à St-Gall. Infos: Peter Lienhard Tel. 079 935 27 50. Délai d'inscription: 21 octobre 2015
23^{ème} tournoi amical USSC de Badminton
Salle de sport « Riethüslü » St-Gall

Décès

Chappuis Alois, chef du mouvement retraité, Préverenges; décédé dans sa 80^e année. PV Vaud.

Dubois Claude, mécanicien retraité, Lavey-Village; décédé dans sa 91^e année. PV Valais.

Gudit Jean-Claude, chef d'unité retraité, Renens VD; décédé dans sa 73^e année. PV Vaud.

Ramel Simone, veuve d'Alexandre, Echandens; décédée dans sa 92^e année. PV Vaud.

Pensionnés

Mardi 29 septembre ■ **Amicale des pensionnés du Jura Bernois et de Bienne Romande**
Studen Comme l'année passée nous nous rendrons à Studen au restaurant Florida afin de passer l'après-midi ensemble...
Restaurant Florida Bienne départ, devant le Mariana, (Car Postal no.74) à 13h31, Studen Grien arrivée 13h47. L'abonnement général est valable. Venez nombreux et au plaisir de se revoir, bien bronzés et reposés après la pause estivale.
Sortie n°7

Mercredi 30 septembre ■ **PV Vaud**
14h Nous vous invitons à venir nombreux à notre assemblée générale des membres. En plus d'un rappel de quelques points forts du Congrès 2015 et de l'actualité syndicale, à la veille des élections fédérales M. Stéphane Montangero, président du Parti socialiste vaudois, se fera un plaisir de présenter les actions réalisées et futures de ce parti, sans oublier celles touchant les retraités. Pour des interventions et remarques complexes, veuillez faire parvenir votre demande jusqu'au mercredi 23 septembre si possible par carte postale adressée à Jean-Pierre Genevay, En Fouet 8, 1436 Chamblon, ou par courriel: jean-pierre@genevay.net ou prendre contact avec le président de la section au 024 4452027.
Lausanne Assemblée générale des membres
Buffet de la Gare Salle des Cantons

Judi 1^{er} octobre ■ **Amicale des mécaniciens retraités de l'ex-1^{er} arrondissement**
Bussigny près Lausanne Réunion annuelle
Les collègues retraités intéressés à cette réunion et qui n'auraient pas reçu la circulaire sont priés de prendre contact avec Gilbert Fontannaz, ch. des Châtaignier 11, 1026 Echandens, tél. 021 702 28 97, mail gilfontannaz@bluewin.ch

Mardi 6 octobre ■ **PV Biel/Bienne**
Rendez-vous à la gare de Bienne à 8h45, voie 9 Randonnée d'automne « Les belles fermes agricoles »
Gare de Bienne, départ 8h54, voie 9. Une marche facile d'environ deux heures nous conduira depuis Hindelbank par Kernenried et Zauggenried jusqu'à Grafenried. Notre chemin traverse des forêts et des champs, un parc naturel protégé et suit un moment la ligne à grande vitesse. Après un simple menu (prix env. 17 fr.) servi au restaurant Sternen, notre randonnée durera encore environ une heure pour atteindre Büren zum Hof. Le retour est prévu à 16h03 via Zollikofen. (Libero 7 zones) Bienne arr. 17h05. Les pressés peuvent rentrer via Soleure (dép. 15h25, 8 zones). Chaque participant se charge lui-même de son titre de transport. Après un aussi bel été, le beau temps est assuré, donc venez nombreux! Annoncez-vous d'ici au 30 septembre à l'organisateur: Fritz Lerch, Bielstr. 80, 2555 Brügg, tél. 032 373 16 73.

Mardi 13 octobre ■ **PV Genève**
14h30 Comme orateur du jour, votre comité vous propose un membre du comité de GenèveRando. Cette association assure la promotion de la randonnée pédestre depuis 1973 et, en partenariat avec l'Etat, elle est aussi active dans l'entretien et le balisage des sentiers du canton.
UOG Assemblée de section
Place des Grottes 3 Genève
Puis, nous partagerons les informations d'actualités syndicales (entre autres, l'imposition fiscale de l'AG de nos FVP), la camaraderie et un verre pour faire passer le tout !
A noter qu'il est encore possible de commander l'agenda SEV 2016. **Le comité**

Action de recrutement 2015/2016



Nous avons un nouvel objectif! Nous cherchons le 2100^e membre!

Votre section rend tout ça possible et sera récompensée avec 50 francs supplémentaires pour chaque nouveau membre.

Durée de l'action: du 1^{er} mars 2015 au 29 février 2016.

La sous-fédération ZPV

■ Sous-fédération AS

Planification de la relève et développement du réseau de délégués syndicaux



La sous-fédération AS a tenu, lors de sa troisième séance de comité central les 25 et 26 août à Jongny, sa première rencontre au vert. Peter Käppler, président central, avait établi un programme chargé. Les participants ont tout de même pu participer, en récompense, à une dégustation de vin avec vue sur le lac Léman.

■ La relève

Cette séance avait pour objectif de présenter des résultats concrets. Les membres du comité central ont dû remplir un questionnaire sur leur engagement futur au sein de la sous-fédération, ceci afin d'évaluer les postes à repour-

voir prochainement ou à plus long terme. Le président a pu constater que les participants s'imaginaient rester encore actifs au sein de la sous-fédération un moment. Mais certains membres partent tantôt en retraite et devront être remplacés. Ce qui signifie qu'il faut déjà former des membres pour prendre la relève.

■ René Zürcher remplacé par Alex Bringolf

On a appris lors de la journée que René Zürcher, qui vient de passer à la Division Trafic Voyageurs, a trouvé un successeur. Alex Bringolf, homme expérimenté, connaisseur du travail en CoPe, se met à dis-

position pour devenir le nouveau responsable de la branche Infrastructure. Le comité central remercie René Zürcher pour son travail efficace et son engagement. Il a toujours su écouter les membres qui le sollicitaient, ce qui a été très apprécié, surtout à Lausanne.

■ Soigner et étendre le réseau de délégués syndicaux

Deuxième thème important de la journée: un sondage dans les sections a permis de montrer que le réseau de délégués syndicaux est intact mais que certaines sections ont un peu plus pâti que d'autres de la fusion. Or, la force de la sous-fédération réside justement dans ce réseau dense de personnes de confiance. Il faut donc le soigner: différentes sections ont d'ailleurs commencé à organiser des événements pour recruter et fidéliser les personnes de confiance.

■ Séance au vert 2016

La séance ayant permis d'approfondir certains défis syndicaux et de soigner les liens entre les membres, le comité central a décidé de remettre ça les 23 et 24 août 2016. Et c'est fois-ci ce sera dans la région du président central.

Werner Amrein/Hes

■ Course des retraités TL, Métro et Lausanne du 18 août 2015

Journée jurassienne

Après un premier embarquement au Parc Velodrome, notre chauffeur Jacques se dirige aux Croisettes pour prendre la suite des voyageurs. Avec les 64 personnes inscrites, le bus prend la direction de Neuchâtel pour un arrêt café-croissant au café des Amis.

Le bus continue ensuite en direction du Jura. Il nous dépose

à la Fondation pour le cheval du Roselet qui se situe sur la commune des Breuleux. Ce lieu est un home pour vieux chevaux, poneys et ânes. C'est au restaurant du village, la Balance, que l'on nous sert un copieux dîner. A la fin du repas, notre président Roland Bergmann adresse quelques mots aux personnes présentes et énumère la liste des personnes qui n'ont pas pu participer à la course pour des raisons de santé.

Le départ est donné, et le bus

nous dépose à la gare de Saignelégier où nous nous installons dans le train pour rejoindre Glovelier en cheminant à travers la Combe Tabeillon. Pour notre retour, les lieux des Ponts-de-Martel et le Val-de-Travers défilent sous nos yeux. Un court arrêt à Fleurier et c'est dans la bonne humeur que l'on se quitte à Lausanne, avec un grand merci aux organisateurs pour cette magnifique journée.

La secrétaire aux PV

Samedi 31 octobre
Lausanne-Ouchy

Thème: « La violence dans les transports publics »

Inscription auprès de votre
président de section

■ PV Valais

Sortie annuelle

93 membres de la PV Valais se sont déplacés en car chez nos amis français à la Chapelle d'Abondance le jeudi 3 septembre pour leur sortie annuelle.

Après le succulent repas servi par la famille Trincaz au restaurant « Les Cornettes », chacun a pu visiter le sympathique mu-

sée familial et faire quelques pas dans le village avant de reprendre le car.

Lors du voyage de retour, les éloges ne tarissaient pas sur l'accueil et le repas, ce qui a largement contribué au succès de la journée. Merci à notre vice-président pour sa parfaite organisation.

GC

■ PV Fribourg

Balade dans le « bois de mon cœur » et de Moncor



La joyeuse équipe de marcheurs de la PV Fribourg posant dans un des décors particuliers de la forêt de Moncor.

Glâne pour une balade de deux heures. Fort heureusement, la pluie a rapidement cédé sa place à une légère bruine peu gênante pour la marche. Cette dernière s'est terminée par un apéritif servi dans un décor inédit puis par un excellent repas au restaurant « Le Refuge » où cinq non-marcheurs ont rejoint le groupe.

A cette occasion, Charly Humbert a mis sur pied sa dernière marche dans ce bois cher à son cœur. Durant dix ans, le sympathique organisateur s'est fait un point d'honneur d'emmener ses troupes dans chacun des sept districts du canton de Fribourg.

Le secrétaire

«Pluie du matin n'arrête pas le pèlerin»: cette maxime s'est pleinement appliquée mercredi 16 septembre 2015 pour les 24 retraités de la PV Fribourg qui se sont retrouvés dans la forêt de Moncor à Villars-sur-

■ PV Fribourg

« Passation de pouvoirs »

Le 1^{er} septembre, quelque 60 personnes ont participé au traditionnel pique-nique de la PV Fribourg au chalet des Gros Prarys, sur les hauts de Marsens. A cette occasion, Maurice Kolly a passé la main à Jean-Pierre Neuhaus. Le changement de « chef » n'a pas eu de répercussion sur la qualité de la soupe.



L'équipe de la soupe de g. à dr.: Bernard Rumo, Maurice Kolly, Jean-Pierre Neuhaus, Joseph Odin et Charly Humbert.

comme il le fait depuis... 18 ans. Les participants n'ont pas eu besoin de tirer de leur sac à dos sandwiches et autres victuailles tant la soupe était nourrissante. En revanche, chacune et chacun a pu apprécier les délicieuses pâtisseries concoctées par les nombreuses dames présentes ce jour-là. Merci à toutes et à tous et à l'année prochaine. Maurice Kolly se fait un plaisir de mettre à disposition sa recette de la soupe. Il suffit de la lui demander à l'adresse suivante: maurice.kolly@bluewin.ch.

Le secrétaire

Maurice Kolly, qui a préparé la soupe du chalet durant... 18 ans, restera néanmoins l'un des piliers de cette sympathique tradition. Et le président Jean-Pierre Neuhaus pourra également compter sur la complicité de Bernard Rumo et de Joseph Odin pour préparer le délicieux breuvage. En outre, Charly Humbert a l'intention de poursuivre son travail de fourmi consistant à rendre son lustre au vénérable chaudron au moyen d'une brosse à risette et d'une patte métallique,

Journée de la migration 2015

« En fait, nous voulions rentrer »

7 novembre 2015, 09h.00-17h.00, Hôtel Olten, Bahnhofstrasse 5, Olten

Film et discussion : « En fait, nous voulions rentrer » avec Yusuf Yeşilöz, réalisateur et auteur

World Café : Rentrer ou rester – une réflexion personnelle et sociétale

Inscription jusqu'au 23 octobre 2015 au plus tard : SEV Secrétariat régional Zurich Birmensdorferstr. 65 8004 Zurich

044 242 84 66 migration@sev-online.ch ou directement sous www.sev-online.ch/migration

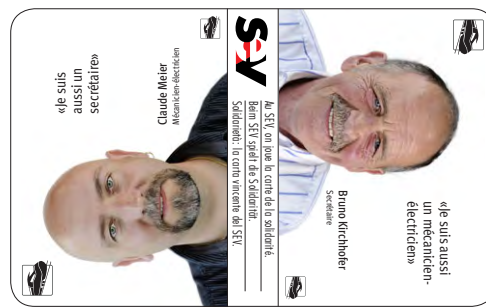
Inscrivez-vous maintenant!



La manifestation est organisée par:



Bei uns spielt die Solidarität. On y jou le carte de la solidarité. Solidaritate, la nostra carta vincente.



COURRIER DE LECTEUR

Conférence de Zimmerwald: 100 ans

Alors que la Première Guerre mondiale dévoilait toute son horreur depuis une année, les dirigeants de la II^{ème} Internationale socialiste, restés fidèles aux objectifs anti-guerre du prolétariat, décidaient de se réunir à Zimmerwald, petit village paisible de la campagne bernoise, pour mettre fin à cette tragédie. Robert Grimm, figure de proue de la classe ouvrière helvétique, était chargé d'organiser la conférence. Lénine, membre du parti socialiste suisse et Trotski répondirent par leur présence. Rosa Luxemburg, emprisonnée pour ses convictions anti-militaristes, était absente. A l'issue de cette réunion, un manifeste anti-guerre fut publié à l'attention de la classe ouvrière internationale: « Prolétaires de tous pays unissez vous contre vos oppresseurs! ». Cet appel fut le premier pas vers la fin du conflit. Une deuxième conférence eut lieu à Keinthal, dans l'Oberland bernois, en 1916. Cette fois il fut décidé d'organiser des grèves générales pour paralyser la machine de guerre impérialiste et capitaliste. En 1917, les «munitionnettes», ces femmes qui fabriquaient les obus qui déchiquetaient leurs maris sur les champs de batailles, se mettaient en grève dans les grandes usines. La révolution éclatait en Russie et les Etats-Unis entrèrent en guerre. En 1918, les Bolchéviques prenaient le pouvoir à Moscou et fusillèrent la famille impériale! La contagion révolutionnaire s'étendait en l'Allemagne et en automne, la mutinerie de la marine impériale obligea le Keiser à fuir vers la Hollande. Le 11 novembre, l'armistice fut signé entre les belligérants. En Suisse c'était la grève générale et l'armée fut engagée pour rétablir l'ordre!

Jean-Claude Cochard, Les Avants.



Séminaire de perfectionnement L'évolution salariale

Mon salaire est-il correct? En point de mire, du statut de fonctionnaire à la CCT 2015 en passant par Vision 2010 → Mardi 29 septembre 2015, 9-17h, Olten → Perfectionnement pour les collaborateurs en progression salariale et les comités de section

Accueil dès 08h30
Début 9h00
Fin 17h00
* 2 x café & repas de midi inclus

- Thèmes:
- Changement de système et adaptation des processus
 - Systématique des salaires et mécanisme aux CFF
 - Visions de la LPV et champs d'action
 - Discussions et participation

Orateurs:
Manuel Avallone, vice-président SEV
Jürg Hurni, SEV
Michael Buletti, team salaires SEV
Daniel Froidevaux, team salaires SEV
Mani Haller, CFF
Représentant/e grt salaires LPV

Animation:
Hans-Ruedi Schürch, président central LPV

Inscription auprès du président central Hans-Ruedi Schürch zp@lpv-sev.ch ou 0512/81 54 16

Délaï d'inscription: 28.09.2015

Itinéraire:
L'hôtel OLTEN se trouve directement à côté de la gare d'Olten
Hôtel Olten, Bahnhofstr. 5, 4601 Olten

Formation syndicale avec chèque congé-formation



Traduction simultanée en français - allemand - italien



La protection contre le licenciement est encore trop faible en Suisse

Licencié, il se bat avec force

Un steward d'elvetino obtient un bon certificat de travail et une indemnité après son licenciement.

Vous êtes menacé de licenciement, voire déjà licencié? Il n'y a pas lieu de paniquer: allez au tribunal! Le jeu en vaut toujours la chandelle, même si en Suisse, hélas, on n'obtient généralement pas grand-chose.

Le collègue A* travaille depuis plusieurs années comme steward auprès d'elvetino. Il s'agit d'un travail ingrat et éreintant, comme nous le savons tous! Les évaluations internes du personnel ne sont certes pas brillantes, mais bon. Comme A parle quatre langues, dont le français parfaitement, il est engagé dans le TGV Lyria, où il s'occupe de servir la très exigeante clientèle de dans la voiture-bar et celle de 1ère classe.

Plaintes surgies de nulle part

Comme un coup de tonnerre dans un ciel bleu, après plusieurs années de

service, l'entreprise porte plainte contre A, qui apprend les reproches formulés contre lui dans un entretien d'évaluation: des passagers prétendent qu'il leur aurait (intentionnellement) mal rendu la monnaie lors de certains paiements. Il aurait également vendu aux voyageurs de la 1^{re} classe des magazines auxquels ils ont droit gratuitement, et gardé cet argent pour lui. De plus, la voiture-bar et l'uniforme de A ne seraient pas toujours d'une propreté irréprochable. Enfin, le chiffre d'affaires réalisé par A est nettement inférieur à celui des autres stewards qui opèrent sur la même ligne.

Reproches non prouvés

A se défend de ces accusations. Il a lui-même rendu sa hiérarchie attentive à certains de ces abus, par exemple au fait que de nombreux vols ont lieu à Paris, à la gare de Lyon. Il a également critiqué l'insuffisance des conditions sanitaires, mais sans succès.

Quant aux autres reproches, ils sont inventés de toutes pièces: il n'a jamais rien vendu sans délivrer de ticket de caisse et ne s'est jamais trompé en rendant de l'argent à la clientèle.

L'employeur campe sur ses positions: il prend pour argent comptant tous les reproches formulés par les voyageurs et considère que les déclarations de A ne sont qu'un moyen pour lui de se protéger. A l'occasion de cet entretien d'évaluation il prononce le licenciement de A, avec libération immédiate de ses obligations. Mais l'employeur n'est manifestement pas tout à fait à l'aise avec cette décision, car il s'avère que A n'est pas licencié avec effet immédiat: il touchera en effet l'intégralité de son salaire pour la durée de résiliation de trois mois. Evidemment, A doit renoncer à sa part des pourboires, qui représentent pour les stewards une partie non négligeable de leur revenu. Quant aux heures supplémentaires et

aux vacances, l'employeur estime que la libération immédiate des obligations le dispense de les compenser.

Accord acceptable

Le SEV, à qui l'employé s'est adressé, conteste le licenciement, qu'il juge abusif. Mais les familiers du droit suisse du travail le savent bien: les chances sont minces d'obtenir un réengagement. A est de toute manière à la recherche d'un meilleur emploi. Mais A espère au moins obtenir un bon certificat de travail ainsi qu'une indemnisation financière qui lui permettrait de surmonter une éventuelle période de chômage. L'avocat-conseil du SEV à qui l'affaire a été confiée parviendra finalement à obtenir les deux: le certificat de travail

de A sera en effet modifié dans le sens où le souhaite la secrétaire syndicale du SEV, et A touchera une indemnisation de 6000 francs, en sus des trois mois de salaire qui lui seront versés durant la période de résiliation. Seule ombre au tableau: le compromis extrajudiciaire n'a pas adjugé de dépens, les frais restent donc à la charge du SEV. Mais l'heure n'est pas aux comptes d'apothicaire: le litige qui opposait A à son ancien employeur a débouché sur un arrangement acceptable. Fort de son certificat, A pourra briguer un nouvel emploi en arguant de ses indéniables qualités, notamment ses compétences linguistiques.

La protection juridique SEV

**Nom connu de la rédaction*

Position de l'USS

La passivité de la BNS...

... nuit aux salaires et aux emplois en Suisse!

Même avec un cours légèrement inférieur à 1,10 franc pour 1 euro, notre monnaie reste largement surévaluée. L'inflation est fortement négative. Le chômage est en hausse. Dans l'hôtellerie-restauration et dans l'industrie, presque un emploi sur dix a été perdu depuis que le franc s'est mis à s'apprécier, en 2008. Comme aucune limite inférieure ne lui est fixée, de nouveaux chocs dus à son appréciation ne sont pas à exclure.

Les taux d'intérêt négatifs et les interventions sur le marché des devises des derniers mois ont certes eu quelques effets. Mais ces mesures sont insuffisantes. La Banque nationale suisse (BNS) est trop passive et table manifestement toujours sur l'espoir que le franc perdra de sa valeur. Même après la décision prise aujourd'hui par la BNS de ne rien faire, on ne voit pas quel objectif celle-ci poursuit avec quels instruments.

Le franc doit être utile à la Suisse, pas lui nuire. L'USS attend de la BNS qu'elle ramène une fois pour toutes le franc à un niveau supportable, qui protège les salaires et les emplois. Par le passé, la BNS a agi ainsi la plupart du temps: entre 1978 et fin 2009, d'abord explicitement par rapport au Deutsche Mark (80 ct./1 DM) et plus tard, par rapport à l'euro, implicitement. Ici, l'instrument le plus efficace est un taux plancher explicite ou un objectif de cours, explicite aussi. Les taux d'intérêt négatifs peuvent faciliter l'application de cet objectif, mais à eux seuls, ils n'ont qu'une incidence limitée, comme la persistance de la nette surévaluation du franc ces derniers mois le montre.

uss

Personnel de la Confédération

Action de protestation

Les associations du personnel de l'administration fédérale lancent une action commune de protestation contre la politique d'austérité du Conseil fédéral. La Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC) – dont font partie l'APC, Garanto, le SSP et l'APfedpol – ainsi que swissPersona et transfair y participent.

Dans une pétition commune, il est demandé au Conseil fédéral de revenir à une politique

du personnel responsable, d'être un partenaire social fiable et de s'engager pour suffisamment de ressources en personnel. Le Conseil fédéral doit aussi répondre une fois pour toutes de manière déterminée aux diffamations dirigées contre le personnel de la Confédération par quelques parlementaires, et revenir sur les mesures d'économies qu'il vient de décider. Les employé-e-s de la Confédération méritent de la reconnaissance pour le travail qu'ils fournissent chaque jour au service de la population et de l'économie. Les tâches que l'administration doit assumer aujourd'hui

et demain sont complexes. L'économie, mais aussi les cantons et les communes dépendent de nombreux égards de la capacité de l'administration à relever les défis internes et externes qui lui sont posés. La récolte des signatures pour la pétition court jusqu'au 30 octobre. Les signatures seront remises au Conseil fédéral lors d'une action de protestation qui aura lieu le 4 novembre à midi près du Palais fédéral.

comm.

*Le texte de la pétition:
www.respect-personnel-confederation.ch*

Changement de règlement chez l'institution de prévoyance professionnelle Symova

Les indemnités régulières seront assurées

La fondation Symova introduit dès 2016 l'obligation d'assurance pour les parties de salaires qui sont régulières, comme les indemnités. Jusqu'à présent les 70 entreprises affiliées n'assuraient que le salaire de base.

Chez Symova, les indemnités régulières telles qu'indemnités du dimanche ou de nuit sont prises en compte dans les cas d'invalidité, même si seul le salaire de base était assuré. «C'est ainsi que ça se pratique au niveau juridique» explique Beat Reichen, président de la fondation. «Ainsi,

Symova doit fournir des prestations, en matière de rentes AI, qui ne sont pas assurées. Ceci doit donc être payé par les autres assurés, par exemple au travers de cotisations-risques plus élevées.» La direction Symova a donc décidé d'assurer toutes les indemnités dites régulières dès le 1^{er} janvier 2016. Les 7 200 assurés actifs (sans les 4 000 retraités) reçoivent un courrier cette semaine, qui explique cette décision.

«Dans la pratique, les entreprises affiliées à Symova n'annoncent que le salaire de base comme salaire assuré», explique Beat Reichen. Le règlement actuel laisse une certaine marge de manoeuvre aux

entreprises, bien que les parties du salaire reçues régulièrement comptent dans le salaire annuel. La loi fédérale sur la prévoyance professionnelle prévoit cela depuis 1985 mais uniquement pour la partie obligatoire de la rente. Comme la plupart des plans de prévoyance vont au-delà du minimum légal, les indemnités au-delà du minimum légal ne peuvent pas être assurées.

«Symova a aujourd'hui des plans de prestations qui ne sont pas beaucoup plus hauts que le minimum légal, et les employés saisonniers par exemple sont en partie assurés au minimum légal» explique Reichen. «Il y a ici un gros besoin. En raison de l'assainissement de la caisse de

pension Ascoop et de l'espérance de vie croissante, les prestations ont été massivement réduites ces dernières années. En plus, vu les (bas) salaires d'une grande partie du personnel des entreprises affiliées, plus personne ne reçoit la rente AVS maximale. Si les indemnités sont maintenant assurées sur toute la durée de la vie active, une grande partie du personnel aura une amélioration des prestations: 150 à 200 fr. de rente en plus par mois. C'est important.»

Beat Reichen estime que ce changement de règlement est une bonne chose pour les assurés, bien que certains devront payer des cotisations plus élevées. La charge supplémentaire

varie beaucoup selon le genre de plan d'épargne et la répartition des cotisations entre employeur et employés, ainsi que de l'âge. Par exemple, avec une répartition 50/50, un employé de 30 ans paiera 140 francs pour des indemnités à hauteur de 4 000 fr/année (3,5% de 4 000). Autre exemple: avec une répartition de 40/60, un assuré de 58 ans qui doit fournir 26% des cotisations d'épargne paiera 416 francs pour des indemnités à hauteur de 4 000 par année (10,4% de 4 000). «Et il ne faut pas oublier que l'employeur doit verser au moins 50% des cotisations», souligne le président. «C'est donc un très bon investissement pour les employés» **Fi/Hes**

Loi sur l'assurance-accidents: dernières divergences éliminées

Le compromis s'impose

Les deux Chambres fédérales ont désormais éliminé leurs dernières divergences concernant la révision de la loi sur l'assurance-accidents (LAA). Cette révision illustre aussi la volonté des partenaires sociaux à agir sur cette question.

L'assurance-accidents est la plus ancienne des assurances sociales classiques. Elle fonctionne parfaitement et offre des prestations de qualité. Ses finances sont toujours saines et elle ne coûte pas un centime à la Confédération et aux contribuables, car les employeurs et les employé(e)s lui versent des primes. L'article constitutionnel qui prévoit la création d'une assurance-accidents date de 1890. La loi sur l'assurance-accidents (LAA) est entrée en vigueur en 1911 et, depuis 1918, c'est la Suva, une institution de droit public, qui la gère. Les décisions de principe prises à l'époque se sont révélées justes, car il faut attendre 1984

pour que la LAA fasse l'objet d'une révision globale. Après plus de 30 ans, une modernisation «légère» de ce texte s'imposait en effet. Elle reprendra le système bien rodé des prestations d'assurance versées pour les accidents professionnels et non professionnels. Avec elle, traitements médicaux et versements d'indemnités journalières relèvent d'une source unique, une grande différence avec l'assurance-maladie. Le même principe est appliqué aux rentes d'invalidité et aux indemnités pour atteinte à l'intégrité, ainsi qu'à la réglementation du gain assuré. Le compromis concernant la répartition du marché entre la Suva et les assurances privées date également de 1984. Ici aussi, la révision ne change rien quant à ses principaux axes.

Egalement prévenir

Pour comprendre l'importance de l'assurance-accidents et le pourquoi de la qualité de ses prestations, il faut revenir au début de l'ère industrielle. A cette époque, un accident était

catastrophique pour la personne touchée et sa famille. Mais les industriels étaient aussi exposés à des risques de responsabilité imprévisibles. C'est en ces temps que vit le jour l'idée d'une assurance-accidents, selon la devise: «La responsabilité civile est synonyme de grève et l'assurance, de paix». Il s'agissait également de couvrir le risque de responsabilité au moyen de prestations d'assurance de qualité. Et ce risque ne devait alors être qu'exceptionnellement supporté. La mise en place d'une assurance-accidents a permis de donner une place importante à la prévention des accidents et des maladies professionnelles, qui font partie des risques. La prévention des accidents a contribué à ce que les travaux à risques, dans l'industrie et l'artisanat, soient effectués dans les meilleures conditions et, de manière générale, à rendre les processus de production plus sûrs. C'est là une contribution dont on ne saurait désormais plus penser se passer. Tout

cela, la réforme actuelle le confirme.

Partenaires sociaux avec discernement

Le message de 2008 était bancal à divers égards. Mais surtout, il aurait réduit le volume de l'assurance et détérioré les prestations d'assurance. Il y a presque cinq ans, grâce à une coalition inhabituelle regroupant la Société suisse des entrepreneurs, l'USAM et les syndicats, le Parlement fédéral décidait de renvoyer au Conseil fédéral son projet, chargeant le gouvernement de le revoir et de le limiter à l'essentiel.

Les nouveautés

Créer une nouvelle réglementation pour les rentes-accident des personnes à la retraite ou, pour le dire en termes de responsabilité civile, de «dommages de rentes», est une tâche techniquement très exigeante. Comme la LPP n'existait pas lorsque la nouvelle LAA est entrée en vigueur, en 1984, il fallait trouver une solution qui empêche la surindemnisation

pendant la retraite, mais fasse simultanément en sorte que les personnes victimes d'un accident continuent à recevoir les prestations qui leur sont dues et qu'en particulier, les dommages de rentes soient couverts. La solution différenciée qui a été trouvée tient compte de l'âge de la personne victime d'un accident, ainsi que du degré d'invalidité pour les rentes partielles. Etant donné qu'aucune rente AI ou du 2^e pilier n'est servie pour un degré d'invalidité inférieur à 40%, il faut ici une réglementation différenciée de celle appliquée aux degrés d'invalidité supérieurs. Les autres points importants de la révision sont les dispositions sur les grands sinistres, des dispositions qui répondent surtout aux demandes des assureurs privés, les dispositions sur la délimitation des secteurs d'activité de la Suva et des assureurs privés et l'adaptation de l'organisation et de la gouvernance de la Suva aux réalités actuelles.

Intervention de Paul Rechsteiner, uss

« Prévoyance vieillesse 2020 »: un compromis se dessine

AVS: un pas de géant

Pour la première fois depuis 20 ans, les rentes AVS devraient être augmentées. Cette décision du Conseil des Etats améliore grandement la proposition faite par le Conseil fédéral.

Le Conseil des Etats a décidé d'augmenter les nouvelles rentes AVS de 70 francs/mois pour les individuels. Pour les couples, la rente, qui équivaut à 150% d'une rente individuelle, passerait à 155%* de celle-ci. L'amélioration de ces rentes AVS contribue à compenser les pertes liées à la diminution prévue (de 6,8 à 6%) du taux de conversion dans les rentes des caisses de pensions, parallèlement à certaines mesures du 2^{ème} pilier. La retraite des femmes est par contre fixée à 65 ans. Cette augmentation de rentes AVS est financée par 0,15% de cotisation salariale en plus de la part de l'employeur et l'employé-e. Afin de financer les rentes des générations du baby-boom, la TVA serait également augmentée, afin que 1% aille dans les caisses de



Paul Rechsteiner, après les trois jours de débat aux Etats.

l'AVS dès 2015.

Un gros travail de persuasion a été effectué par Paul Rechsteiner, président de l'USS, au sein du Conseil des Etats. Le centre a reconnu que la baisse du taux de conversion doit être compensée, et pas uniquement dans le 2^{ème} pilier: pour garantir des rentes décentes aux nouveaux retraités, octroyer des rentes AVS plus élevées est la solution la meilleure et la moins coûteuse pour les bas et moyens revenus, en comparaison à la proposition du Conseil fédéral, à savoir « gonfler » le 2^{ème} pilier en supprimant la déduction de coordination de 24 675 fr. Cette mesure pénaliserait en-

core beaucoup plus les bas revenus et les PME.

Le débat au Conseil national est encore à venir, après les élections. Si les milieux de droite tirent alors à boulet rouge sur ces augmentations d'AVS, c'est un pur projet de démantèlement qui en ressortira et une fois de plus, un échec de la réforme des rentes. Les nouveaux rentiers devront en effet déjà accepter, avec le compromis actuel, de gros inconvénients, comme Paul Rechsteiner le signale dans l'interview qu'il nous a accordée après le débat aux Etats.

■ **contact.sev:** Les syndicats sont-ils prêts à avaler les

énormes couleuvres que sont le relèvement de l'âge de la retraite des femmes et la baisse du taux de conversion dans le 2^{ème} pilier, en échange d'une hausse des rentes AVS?

Paul Rechsteiner: Les syndicats sont contre ces deux mesures et ils se prononceront à la fin du processus parlementaire sur un éventuel référendum contre « Prévoyance vieillesse 2020 ». Quant à l'augmentation du taux de TVA, elle passera de toute façon devant le peuple.

■ **Mais tu as accepté le projet au Conseil des Etats?**

Pour moi il était essentiel qu'on puisse éviter toute détérioration pour les rentiers actuels. Le Conseil fédéral voulait remettre en question la compensation du renchérissement et libérer partiellement la Confédération du financement de l'AVS. Ces points-là ont été éliminés. Le financement de l'AVS est, avec ce projet, garanti jusqu'en 2030. Il y a certes deux gros inconvénients, mais un devrait être compensé par la prévoyance professionnelle pour la plupart des nouveaux rentiers. Et il y a une augmentation des rentes

AVS. C'est pourquoi j'ai voté pour ce compromis.

■ **Tu as dit lors des débats que l'augmentation des rentes est le cœur du projet. Pourquoi?**

Parce que c'est une amélioration qui aurait été impensable il y a 15 ans. C'est un pas de géant que le Conseil des Etats vient de faire. Nous les syndicats et notre initiative « AVS plus » avons réussi à briser le tabou de l'augmentation des rentes.

■ **Vu les problèmes du 2^{ème} pilier, le renforcement de l'AVS est une bonne chose.**

Oui, et c'est important de toute façon, car l'AVS est le pilier principal pour les bas et moyens revenus. Elle offre un bon rapport entre les cotisations et les rentes versées pour les salaires allant jusqu'à 150 000 francs. Nous défendons également les rentes de caisses de pension dans la mesure du possible, mais il sera difficile d'avoir des améliorations à moyen terme.

Markus Fischer/Hes

*ce qui ferait, sur la base des chiffres 2015, 3751 francs au lieu de 3525.

Photomystère: « Où cette photo a-t-elle été prise ? »

Brigitte Humair



Le concours de **contact.sev**

Les photos de notre concours représentent un lieu ou un objet en rapport avec les transports publics et leur environnement.

Le ou la gagnant(e) sera tiré(e) au sort parmi les réponses correctes et gagnera un set d'écriture Caran d'Ache (stylo à bille et porte-mines)..

Solution du concours paru dans **contact.sev** n° 15:

l'arrêt de Vitznau (bateau)

Le sort a désigné **Tobias Siegfried**, domicilié à Berne et membre de la section VPT RBS.

Il reçoit un couteau de poche Outrider aux couleurs du SEV.

Conditions de participation:

Par carte postale Inscrivez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse sur une carte postale et retournez-la-nous à: SEV, Photomystère, case postale, 3000 Berne 6.

Par e-mail Envoyez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse par e-mail à: mystere@sev-online.ch

Sur Internet Rendez-vous sur notre site www.sev-online.ch, cliquez sur l'encadré Photomystère qui se trouve à droite sous l'agenda et remplissez le formulaire. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Dernier délai de réception des réponses: mercredi 30 septembre 2015